l'écureuil

JOURNAL D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNE DE NEYRUZ

N°110
Décembre
2016

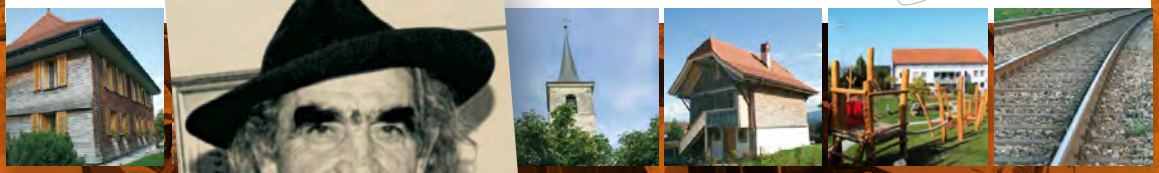

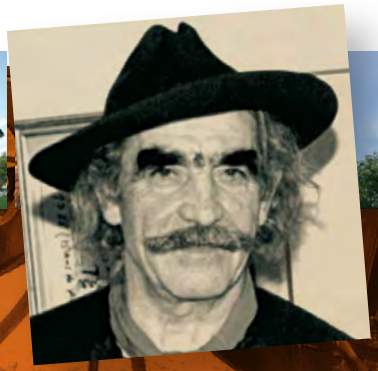

www.neyruz.ch

Carrosserie de la Patinoire sàrl

Pascal Brügger

Tôlerie - Peinture au Four
Devis gratuit sans engagement
Voiture de remplacement - Service personnalisé

Atelier Marly
Rte de Corbaroche 42
026/436-30-32

1723 MARLY

Privé Neyruz
Rte de la Colline 20
026/477-32-16

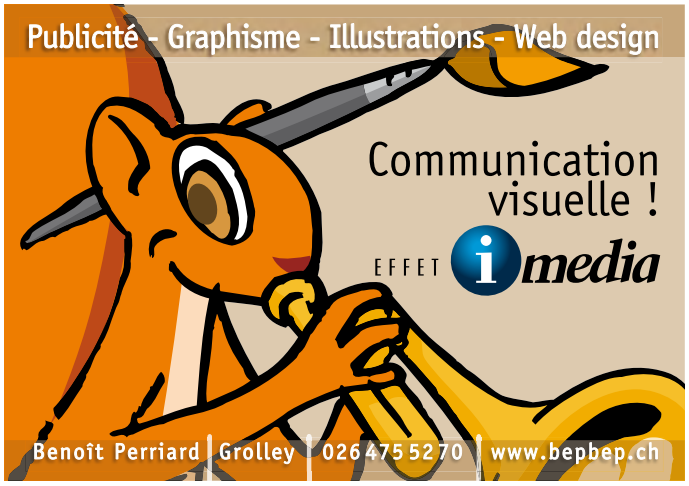

CHC Sàrl
ÉLECTRICITÉ TÉLÉMATIQUE

Chavaillaz Christian
Télématicien, Contrôleur
Electricien diplômé

Avry-Bourg 7
1754 AVRY

T: +41 26 534 09 58
F: +41 26 534 09 85
Natel: 078 711 86 96

info@chcelectricite.ch

Câblage informatique
Courant faible, Sécurité
Paratonnerre, Contrôle
Dépannage

EP: AMADEUS
ElectronicPartner

1754 **AVRY-BOURG**
3800 **INTERLAKEN**
1820 **MONTREUX**

TV, HiFi, Multimédia, Professional Electronics

EXPERIENCE 30 ANS DE SERVICE

Avry-Bourg 19/15
1754 Avry-sur-Matran

Tél. 026 470 24 20
Fax 026 470 24 28

avry@amadeus-ag.ch
www.amadeus-ag.ch

Vers le site

SAMSUNG PHILIPS SONY make.believe LOEWE.

l'écureuil
Informateur
N°110
Décembre
2016

Le mot du Syndic

Nous voici dans la dernière rectiligne d'une année riche en évènements qui ont animé la commune. Au rythme des saisons, les élections de vos nouvelles Autorités, la mise en chantier du Chemin de la Gare, la participation de notre commune à la Bénichon de Montreux en qualité d'hôte d'honneur, l'inauguration des voies Tinguely et de l'Allée Jean-Tinguely en commémoration du 25ème anniversaire de la disparition de l'artiste éponyme, ont laissé leur empreinte dans cette année 2016.

Neyruz est une commune en plein essor qui bouillonne de projets et de travaux de développement et d'amélioration. L'administration communale a connu des transformations qui permettent au personnel d'évoluer dans un environnement plus adapté aux besoins actuels, la nouvelle Allée Jean-Tinguely offrira une sécurité accrue pour ses utilisateurs piétons ou voitures.

L'année qui s'annonce ne sera pas moins riche en développement. Les travaux de terrassement du secteur du Clédard vont débuter ainsi que le réaménagement de la route cantonale. Si tous ces projets semblent dénoter d'un enchaînement un peu trop rapide, c'est que la commune interagit avec de nombreux acteurs qui ont leurs propres contraintes lesquelles, par leurs actions, offrent des opportunités d'améliorer nos infrastructures tout en modérant l'impact financier. Je pense en particulier à la réalisation du réseau de mobilité douce, à la réfection des réseaux d'approvisionnement d'eau ou d'évacuation des eaux usées. Nos finances saines nous permettent dans une période d'argent bon marché de tirer profit de ces circonstances.

Chers Neyruziennes, Neyruziens, au nom de tous les intervenants sur les chantiers actuels et futurs, je vous remercie pour votre patience. Ces investissements servent l'engagement de Neyruz pour un avenir durable.

La fin de l'année, c'est également l'instant propice pour remercier tous ceux qui ont œuvré au bien-être collectif et contribué à son développement et au rayonnement de notre commune. Je pense particulièrement à mes collègues de l'exécutif pour leur engagement en sus de leurs activités quotidiennes, au personnel de l'administration et à celui de la voirie et de l'édilité pour leur travail de qualité, ainsi qu'à tous les membres des commissions, des différentes sociétés villageoises et autres groupes actifs dans la commune tels que les bénévoles.

Pour terminer, c'est à vous chères lectrices, chers lecteurs, ainsi qu'à tous les habitants de notre commune que je souhaite un Joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année. A tous, je présente mes meilleurs vœux pour une nouvelle année pleine de réussite et de prospérité.

Martial Wicht, Syndic

Sommaire

- **Le mot du Syndic** 3
- **La convocation et l'ordre du jour** 4
- **Le budget** 7-8
- **Les informations officielles** ..... 11 à 17
- **Les dicastères** ..... 20 à 30
- **Cité de l'énergie** 33-34
- **La vie associative** ..... 39 à 42

Impressum

Tirage: Cette publication est éditée 2 à 3x par an à **1250 exemplaires** - **Éditeur:** Commune de Neyruz - **Coordination:** Administration communale - **Tél.:** 026 916 15 50 - **Site web:** www.neyruz.ch - **E-mail:** neyruz@neyruz.ch - **Graphisme:** Effet-i-media www.bepbep.ch - **Photos:** MIKKEL' PHOTO WWW.MIKKEL.CH -Benoît Perriard - Photo de M. Jean Tinguely aimablement mise à disposition par M. Jean-Marc Rey - **Impression:** Imprimerie St-Paul.

Convocation à l'Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de la commune de Neyruz sont convoqués à l'Assemblée communale qui aura lieu le :

mardi 6 décembre 2016 à 20h15 dans la grande salle de l'Aigle Noir

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 1er juin 2016
   (Ce PV ne sera pas lu. Il peut être consulté ou commandé auprès de l'Administration communale. Il peut également être consulté sur le site internet communal www.neyruz.ch.).
2. Planifications financières communales 2017-2021
3. Budget 2017
   - 3.1. Présentation générale du budget communal de fonctionnement et des investissements
   - 3.2. Investissement et financement : Pont CFF - giratoire carré, assainissement conduite eau potable et mise en séparatif eaux usées
   - 3.3. Investissement et financement : Achat de compensation de mise en zone
   - 3.4. Vote final du budget communal de fonctionnement et des investissements
4. Règlement relatif à la distribution d'eau potable - modification eau de chantier
5. Convention aménagement routier carrefour Ch. de la Gare et route d'Onnens
6. Divers

MIKKEL' PHOTO WWW.MIKKEL.CH

Les différents textes et documents relatifs aux points à l'ordre du jour peuvent être consultés ou commandés auprès de l'Administration communale. Ils peuvent également être consultés sur le site internet communal www.neyruz.ch.

Le Conseil communal

Bulletin de commande:

A noter que les documents suivants peuvent être téléchargés directement sur notre site internet www.neyruz.ch.

☐ Veuillez m'envoyer le **procès-verbal** de la dernière Assemblée communale.

☐ Veuillez m'envoyer le **budget 2017** détaillé.

☐ Je désire recevoir ces informations via e-mail à l'adresse suivante: .....

ou ☐par courrier à l'adresse suivante: Nom et Prénom: .....

Adresse: .....

Prière de retourner ce bulletin de commande à l'Administration communale de 1740 Neyruz

3.2. Investissement et financement : Pont CFF - giratoire carré, assainissement conduite eau potable et mise en séparatif eaux usées

La conduite d'eau potable communale, allant du pont CFF jusqu'au giratoire carré, est très ancienne, probablement plus de 60 ans. Elle fait partie de la colonne vertébrale de la distribution d'eau potable de notre commune.

Sur la route cantonale, un tapis phono-absorbant va être posé d'ici 2018 au plus tard ; de ce fait, il est opportun de prévoir le remplacement de la conduite ainsi que de procéder au remplacement de deux bornes d'hydrante.

De par la révision du PGEE, il est également prévu la réalisation d'un collecteur d'assainissement des eaux usées afin de permettre la mise en séparatif du secteur concerné. Actuellement, l'évacuation des eaux se fait en mode unitaire.

Ce projet dont le coût est estimé à CHF 690'000.00 TTC permettra de remplacer une conduite d'alimentation en eau potable largement amortie. De ce fait, il n'y aura plus à intervenir sur la route cantonale pour de nombreuses années.

La pose d'un collecteur eaux usées permettra la mise en séparatif du secteur concerné conformément à la réglementation en vigueur. Le collecteur existant des eaux mixtes sera lui dédié à l'évacuation des eaux claires.

Un emprunt sera, en principe, contracté pour assurer le financement de cet objet qui représente un investissement de CHF 690'000.00 TTC (CHF 645'000.00 HT).

3.3 Investissement et financement : Achat de compensation de mise en zone

La nouvelle LAT exige que tout changement d'affection de terre agricole (mise en zone à bâtir ou d'intérêt général) doit être compensé par un dézonage (sortie de la zone à bâtir) sur le territoire communal ou cantonal.

Conformément à cette exigence réglementaire, le changement d'affectation du terrain communal à la route d'Onnens doit être compensé par le dézonage, ailleurs sur le territoire cantonal puisque la commune ne dispose pas de terrain qui puisse être sorti de la zone à bâtir ou de la zone d'intérêt général.

La commune de Neyruz a déjà bénéficié d'un tel échange pour la mise en zone du Clédard. La commune de Villeneuve FR qui dispose d'une vaste zone industrielle sur des terres SDA va rendre ces dernières à l'agriculture. Pour cette raison, elle offre la possibilité d'acquérir des « droits de mise en zone ». Le processus consiste à établir une convention entre les deux communes concernées qui fixe les modalités de la transaction. Ensuite, les deux communes procèdent à la mise à l'enquête publique, une pour le dézonage et l'autre pour la mise en zone. Au terme du processus, soit environ deux années plus tard, si la mise en zone est effective, les termes de la convention sont applicables.

Pour Neyruz, cela signifie un engagement toutefois sans sortie de liquidités avant le terme du processus. Cela nous permet de trouver un acquéreur pour le terrain, lequel aura la valeur du terrain à bâtir. Financièrement, c'est une très bonne opération pour la commune.

Villeneuve dispose d'une surface de 10'000 m^2 qu'elle va dézoner au profit de droits de mise en zone pour Neyruz. Le tarif qui a provisoirement été négocié est de CHF 30.00/m^2. En mettant ce montant en perspective du prix de marché du terrain à bâtir en zone village.

Ainsi, le Conseil communal a approuvé ce processus. Il demande à l'Assemblée de donner son approbation pour finaliser la convention avec Villeneuve.

Un emprunt sera, en principe et en temps opportun, contracté pour assurer le financement de cet objet qui représente un investissement de CHF 300'000.00.

4. Règlement relatif à la distribution d'eau potable - modification eau de chantier

Cette modification ne concerne que l'article 21, traitant de l'eau de construction. Afin de ne pas continuer dans l'arbitraire par une facturation de l'eau de chantier dépendant des volumes SIA des constructions, cet article est modifié comme suit :

Le montant facturé pour l'eau de construction est fixé en fonction du volume d'eau, en m3, consommé au tarif en vigueur et mesuré par un compteur mis à disposition sous la forme d'une location forfaitaire par la Commune

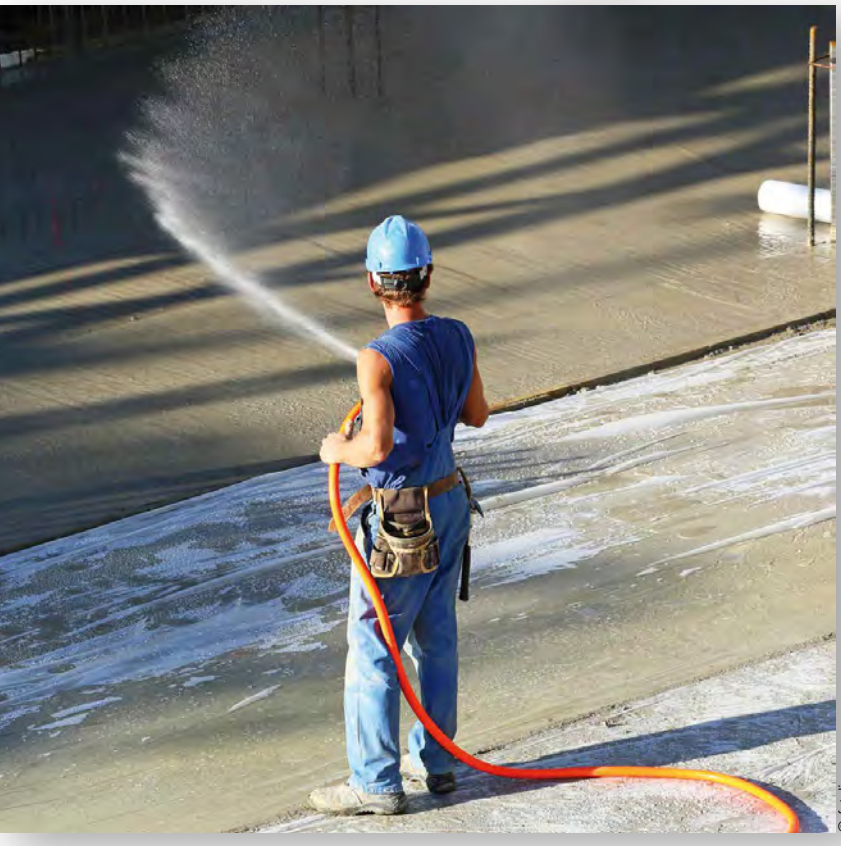
© fotolia

au début du chantier sur toute sa durée. Ce même volume sera également utilisé pour facturer une contribution à l'utilisation des collecteurs EC. Le décompte est établi au terme du chantier. Des factures intermédiaires peuvent être émises pour les chantiers de longue durée, soit plus d'un an.

Pour la période hivernale du 1er novembre au 31 mars, le locataire du compteur doit garantir que celui-ci se trouve hors gel.

Une taxe unique pour la location et la pose du compteur sera facturée individuellement pour chaque compteur.

La feuille des tarifs sera adaptée comme suit :

1.1.	taxe unique pour pose et location de compteur	CHF 200.00/pièce
1.2.	prix du m^3 d'eau de chantier consommé	CHF 1.60/m^3
1.3	contribution à l'utilisation des collecteurs EC	CHF 0.50/m^3

5 Convention aménagement routier carrefour Ch. de la Gare et Rte d'Onnens

Engagement de la commune à l'égard du canton pour la réalisation d'un aménagement au carrefour de la route cantonale avec les routes d'Onnens et de la Gare.

Les évolutions réglementaires n'ont pas fini de produire leurs effets. En effet, la modification de l'affectation du Clédard a été mise à l'enquête publique sous la forme d'une révision partielle du PAL (Plan d'Aménagement Local). Lors de ce processus, la commune avait annoncé que cette révision concernait deux secteurs, à savoir le Clédard et la route d'Onnens. En 2014, lors du dépôt du dossier, les informations dont nous disposions nous permettaient avec sérénité de modifier l'affectation du secteur du Clédard. Par contre, nous savions que nous devrions réaliser une infrastructure avant la mise en chantier de la route de la route d'Onnens. Des simulations avaient démontré ce qui précède. Ceci s'est avéré exact puisque la modification de l'affectation du Clédard s'est déroulée sans aucune difficulté.

Toutefois, lors de l'examen du PAD par les autorités cantonales, il s'avère que le carrefour mentionné ci-avant serait capable de supporter sans aucun aménagement le surplus de trafic engendré par le projet résidentiel, mais qu'il pourrait déjà être saturé lors de la réalisation du programme communal sur le site du Clédard. En effet, les exigences auraient évolué entre 2014 et 2016 au point que le service de la mobilité exige que la commune s'engage à réaliser l'aménagement (giratoire ou autres solutions) s'il devait s'avérer que le carrefour soit engorgé.

Pour la commune, le risque est minime puisque le programme communal du Clédard ne pourra se réaliser que lorsque le financement sera assuré. Pour cela, il faudra valoriser le terrain de la route d'Onnens. In fine, ceci correspond à la planification de la commune. Toutefois, l'engagement doit être pris aujourd'hui. L'investissement est de l'ordre de CHF 700'000.00 à CHF 800'000.00.
A noter qu'une clé de répartition entre les générateurs de trafic que sont la Gare, le Clédard programme privé, le Clédard programme communal ainsi que la route d'Onnens a été trouvée. En conséquence, le coût pour la commune sera optimisé.

Ainsi, le Conseil communal vous soumet la demande de l'autoriser à signer la convention avec le canton. Il vous recommande de donner votre accord pour cet objet.

Le budget

La planification financière

- C'est un outil de communication et de gestion. Il doit offrir une visibilité sur l'avenir de la commune pour le Conseil communal, la Commission financière et l'Assemblée communale
- C'est un outil de prévision à 5 ans qui définit les incidences financières des décisions passées et des choix futurs.
- Traitant d'éléments du futur, et par conséquent pas toujours connus, la planification financière comporte une part d'incertitude. Il serait utopique de croire à des prévisions exactes.
- Nous faisons d'abord une analyse du passé. Ceci nous permet de mieux définir les taux d'évolution des charges et produits des 5 prochaines années. Tout ceci bien sûr lié à l'évolution de la population ainsi qu'aux projets d'investissements et leurs charges financières (intérêts et amortissements).
- Une présentation succincte vous sera faite lors de notre Assemblée.

Extraits des budgets 2017 et commentaires

- **Le budget du compte de fonctionnement 2017** présente un excédent de produits de CHF 57'090. Les charges augmentent d'environ CHF 818'000 par rapport au budget de l'année 2016, soit 8.08%. Quant aux recettes, l'augmentation de CHF 870'000 correspond à 8.59% pour un total de produits de CHF 11'002'920.
- Cette nette augmentation des recettes provient pour environ CHF 540'000 des impôts ordinaires, (augmentation due entre autre aux taxations définitives des nombreuses nouvelles personnes domiciliées dans notre commune) ainsi que de CHF 170'000 pour les impôts irréguliers.
- L'augmentation des charges provient en partie des augmentations de nos dépenses liées cantonales et régionales qui sont dépendantes avant tout du nouveau chiffre de référence de notre population. Celle-ci est de 2'572 habitants pour notre budget 2017, soit une augmentation de 68 habitants par rapport à la référence du budget 2016 qui était de 2'504 habitants. Cette augmentation de population de 2.7% est, par contre, pour cette année budgétaire 2017 nettement inférieure aux augmentations des charges liées cantonales (+ CHF 140'000, soit 5.34%, dus en partie à la fin des mesures d'économies impactant les salaires des employés de l'Etat, au vieillissement de la population….) et des charges liées régionales (+ CHF 155'000, soit 7.37%, participation au CO, service social….).
- L'augmentation des charges communales se trouve surtout dans la participation à la STEP de Villars-sur-Glâne (modification de la clé de répartition) et dans le dicastère « Aménagement du territoire et constructions ».
- Les principales variations par dicastère vous seront données lors de notre Assemblée communale.
- **Le budget des investissements** présente un excédent de dépenses de CHF 10'717'500 dont CHF 4'881'000 ont déjà été votés lors de précédentes assemblées, CHF 990'000 pour deux demandes de crédit lors de notre Assemblée du 6 décembre et le solde qui ne concerne pour l'instant que des montants d'intentions.

Récapitulation Budget de fonctionnement

		Comptes 2015		Budget 2016		Budget 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration	1'148'210.56	743'759.35	1'332'530.00	798'990.00	1'570'610.00	842'870.00
1	Ordre public	147'324.35	55'702.95	165'305.00	76'750.00	172'365.00	83'250.00
2	Enseignement et formation	3'061'539.83	102'046.75	3'170'400.00	82'220.00	3'283'405.00	103'450.00
3	Culte, culture et loisirs	346'625.46	125'089.30	370'825.00	130'560.00	406'060.00	128'310.00
4	Santé	892'877.10	19'492.65	863'220.00	18'000.00	895'850.00	18'000.00
5	Affaires sociales	1'331'837.23	29'656.80	1'471'340.00	32'100.00	1'535'990.00	27'250.00
6	Transports et communications	462'549.25	68'974.10	660'270.00	59'090.00	631'260.00	72'850.00
7	Protection + Am. Environnement	1'544'063.14	899'606.80	1'392'395.00	806'630.00	2'012'955.00	986'370.00
8	Economie	13'755.30	150.00	14'850.00	200.00	14'885.00	200.00
9	Finances et impôts	1'752'071.32	8'673'930.10	686'100.00	8'127'780.00	422'450.00	8'740'370.00
	Totalisation	**10'700'853.54**	**10'718'408.80**	**10'127'235.00**	**10'132'320.00**	**10'945'830.00**	**11'002'920.00**
	Résultat	**17'555.26**		**5'085.00**		**57'090.00**	

Récapitulation Budget des investissements

		Comptes 2015		Budget 2016		Budget 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration	0.00	0.00	150'000.00	0.00	0.00	0.00
1	Ordre public	28'317.65	0.00	180'000.00	0.00	150'000.00	0.00
2	Enseignement et formation	0.00	0.00	280'000.00	0.00	80'000.00	0.00
3	Culte, culture et loisirs	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
4	Santé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5	Affaires sociales	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6	Transports et communications	861'297.58	2'965.40	4'855'000.00	0.00	5'851'000.00	50'000.00
7	Protection + Am. Environnement	115'033.95	55'423.95	6'000'000.00	35'000.00	2'645'000.00	738'500.00
8	Economie	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9	Finances et impôts	405'074.05	0.00	2'420'000.00	710'000.00	3'450'000.00	670'000.00
	Totalisation	**1'409'723.23**	**58'389.35**	**13'885'000.00**	**745'000.00**	**12'176'000.00**	**1'458'500.00**
	Résultat		**1'351'333.88**		**13'140'000.00**		**10'717'500.00**

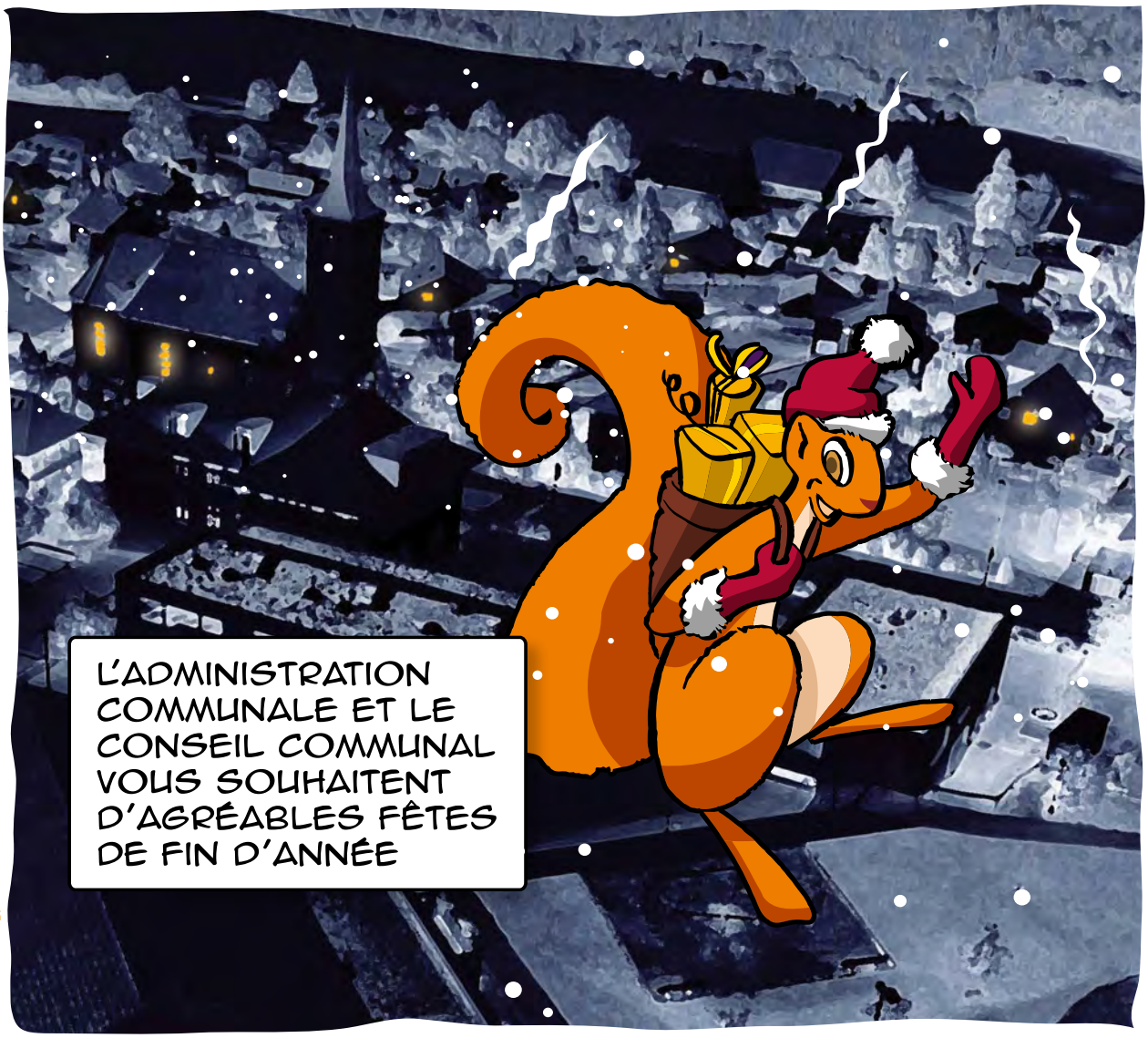

Epargnez malin, payez moins d'impôts.

Nous avons aussi des assurances vie.

Marie Varenne, Conseillère en assurances, T 026 347 33 21, marie.varenne@mobiliere.ch

Agence générale Fribourg
Daniel Charrière

Rue du Centre 14
1752 Villars-sur-Glâne
T 026 347 33 33
fribourg@mobiliere.ch
mobiliere.ch

la **Mobilière**

La force de l'expérience

vilarel
SA Constructions

Avry-Bourg 8A
Avry-sur-Matran
079 947 39 40
www.vilarel.ch

www.mohegane.ch

nstitut Mohégane

Catherine Brodard
Imp. du Carro 5, 1740 Neyruz
079/464.87.12

Epilations - Soins visage, corps, mains, pieds - Maquillage - Cours maquillage -
Forfait mariage.

www.mohegane.ch

Société de Laiterie
Congélateur collectif
Case dès 100 litres CHF40.- / an

Jean-Marc Schorderet, gérant

079/478 88 05

Votre spécialiste de fenêtres:

Près de chez vous.

Chassot + Fils SA

Menuiserie
Maitrise Fédérale
Moulin-Neuf 50
1725 Posieux
Tel. 026 401 14 77
Fax 026 401 16 77
info@chassot-fils.ch

EgoKiefer
Fenêtres et portes
A leading brand of AFG

Nouveau Kadjar
4x2 ou 4x4

RENAULT
Passion for life

Bertschy
Automobiles SA

1740 Neyruz 026/477.18.32
www.bertschyautomobiles.ch

Karine Bourdin
Corminboeuf

Nouvelle adresse
Les Noutes 6 - 1772 Grolley

Tél 079 261 76 92

www.karine-bourdin.ch

Masseur Thérapeute Diplômée
En soins naturelles
Techniques et Thérapies Naturelles

Réajustement de vos tensions et douleurs aux niveaux

Musculaire-Ligamentaire
Tendineux-Energétique

Reconnue par les caisses maladies complémentaires

Informations officielles

Visitez le site internet communal www.neyruz.ch

Un guichet en ligne est à votre disposition. Vous y trouverez aussi de nombreux renseignements utiles sur l'ensemble des services communaux à votre disposition (école, petite enfance, déchetterie, constructions, horaires et autres infos).

Consultez les actualités communales et l'agenda des manifestations et tenez-vous au courant de la vie publique et sociale de Neyruz FR.

N'oubliez pas également de vous inscrire sur notre site internet pour accéder aux différents services (emails ou SMS). Notre commune est également présente sur Facebook. Des informations communales y sont régulièrement publiées.

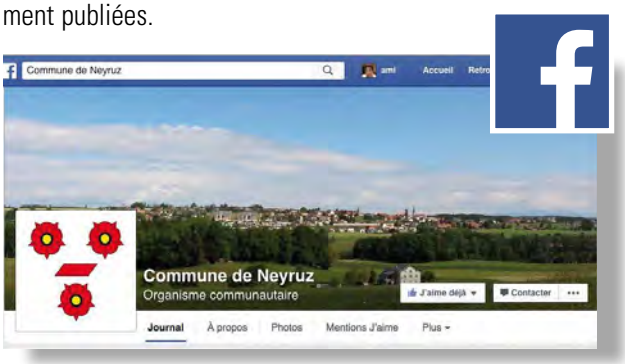

Le site vous permet également d'effectuer diverses démarches administratives directement en ligne, de télécharger des documents officiels, de réserver des locaux, du matériel, des FlexiCards CFF ou encore de vous abonner à une newsletter pour la réception automatique d'informations urgentes.

Profitez de ce moyen de communication moderne et adapté à tous.

Cartes d'identité et passeports

- Les passeports 03 et 06 restent valables jusqu'à leur échéance.
- **Les demandes de carte d'identité** peuvent être déposées auprès de la commune de domicile ou également auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges-Paccot.
- **Les commandes de passeport et de passeport provisoire** s'effectuent exclusivement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges-Paccot.
- Lors d'**une commande simultanée d'un passeport et d'une carte d'identité**, la commande ne peut plus s'effectuer auprès de la commune de domicile, mais uniquement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges Paccot

Centre de biométrie - Rte d'Englisberg 11-
1763 Granges-Paccot - Tél. 026 305 15 26
Informations : www.fr.ch/spomi
Commande : www.passeportsuisse.ch

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'Administration communale de Neyruz au Tél. 026 916 15 50.

A conserver !

Principaux contacts

Urgences

- Alarme du feu 118
  M. Christophe Pierret, commandant
  CSPI MAN 079 316 27 86
- Inondations, Pollutions, Hydrocarbure 118
- Centre Anti-poison 145
- Médecin de garde 026 350 11 40
- Service Ambulance de la Sarine SAS 144
- Police 117
- Fontainier communal M. Gilbert Defferard 079 250 99 52

Administration

- Secrétariat communal / Caisse communale / Agence AVS 026 916 15 50
  Fax 026 916 15 51
  e-mail neyruz@neyruz.ch
- Voirie de Neyruz 026 916 15 79
- Responsable administratif communal et Agent AVS :
  M. Christian Stucky 026 916 15 55
- Syndic : M. Martial Wicht 079 333 67 09
- Forestier communal :
  M. Jean-Paul Borne 079 606 35 37

- Gérant des cultures et inspection du bétail :
  M. Jean-Louis Schafer 026 477 32 15
  Gérard Mettraux, Suppléant 026 477 18 01
- M. Guy Menoud, garde-faune 079 636 23 61
- Section des Samaritains : www.samaritains-neyruz.ch
  Prêt de matériel,
  Mme Faoro Anne-Lise 026 477 18 89
  ou 076 579 18 89
  Présidente, Mme Fabienne Chappuis 026 401 16 21
- Cure catholique romaine 026 477 12 20
- Paroisse réformée 026 322 86 40
- Office de l'Etat Civil de la Sarine, Fribourg 026 305 14 17
  e-mail ec-sarine@fr.ch
- Chef de section militaire :
  Service des Affaires Militaires et de la Protection de la Population,
  Fribourg SAMPP 026 305 30 01
- Protection civile « La Brillaz » :
  M. Fredy Schläfli, chef OPC 079 253 97 51
- Gendarmerie cantonale de Prez-vers-Noréaz 026 305 87 55
- Service Social de Sarine-Ouest, Rosé 026 477 16 88
- École enfantine 026 916 15 70
- École primaire 026 916 15 60

Horaire d'ouverture de l'Administration communale

	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 à 11h30	13h30 à 17h30
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	08h00 à 11h30	13h30 à 17h30
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	08h00 à 11h30	13h30 à 16h00

Veille de fête = le bureau est fermé à 16h00

En dehors de cet horaire = sur rendez-vous

Bureau communal – fermeture annuelle

Pendant les fêtes de fin d'année, nous vous informons que le bureau communal sera fermé du 27 décembre 2016 au 3 janvier 2017, reprise le mercredi 4 janvier 2017. Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour 2017.

Déchetterie communale

La déchetterie communale est située à la Route du Moulin. Les heures d'ouverture sont :

mardi : 16h30 à 19h00
jeudi : 16h30 à 19h00
samedi : 09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

- La déchetterie est réservée à la population de la commune.
- Les dépôts en dehors des heures d'ouverture aux abords de la déchetterie sont interdits.
- L'utilisation de la déchetterie est soumise au règlement communal sur la gestion des déchets.
- Les contrevenants sont passibles d'amendes.

Cartes journalières CFF « FlexiCard »

L'Administration communale met en vente par le biais de son site internet www.neyruz.ch, 2 FlexiCards CFF au prix de CHF 38.00 par jour et par carte. Vous pouvez consulter le calendrier d'utilisation de ces cartes et les réserver directement par le guichet en ligne.

Service de repas à domicile

D'excellents repas sont servis dans une cantine tenant au moins une heure au chaud, avec un service en porcelaine. Cela dépanne et c'est comme si c'était vous qui aviez mijoté le plat ! Pour une courte ou longue période, ce service est à la disposition de toute personne, aînée ou convalescente, éprouvant quelques difficultés à préparer ses repas. Ce service tourne grâce à une équipe dynamique composée de coordinatrices et de bénévoles. Pour l'organisation et les réservations, veuillez contacter svp :

Mme Sabine Roth : 026 477 17 73 / 026 477 61 11 (coordinatrice)

Votations et élections

Nous vous rappelons que les personnes désirant collaborer une ou plusieurs fois au dépouillement lors de votations ou d'élections peuvent s'inscrire auprès de l'Administration communale à l'adresse neyruz@neyruz.ch.

Loto des enfants

Grande salle de l'Aigle-Noir
Jeudi 8 décembre 2016 à 14h00

Le bénéfice du loto des enfants va au profit des camps scolaires. Venez nombreux en famille participer à ce loto !

La Commission scolaire

CARITAS Fribourg Freiburg

Caritas Fribourg met à disposition différentes prestations en faveur des personnes en difficulté. En cas de besoin et pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact soit par téléphone au numéro 026 321 18 54 soit par courriel info@caritas-fr.ch .

Transports de personnes à mobilité réduite

PassePartout Sarine

Pour les besoins en transports, vous pouvez contacter :

Fondation PassePartout au 026 422 56 20
Le transport est prévu seulement pour des personnes à mobilité réduite.
La Croix-Rouge Fribourgeoise au 026 347 39 40

Unité pastorale
NOTRE-DAME DE LA BRILLAZ

Conférence St-Vincent de Paul

Besoin d'aide pour :

- des démarches administratives simples de la vie quotidienne
- un soutien spirituel
- un soutien financier

Contactez-nous :
Tél. 026 401 00 90 - info@upnotredamedelabrillaz.ch

Association Lire et Ecrire

Cette Association offre la possibilité d'apprendre ou de perfectionner la lecture et l'écriture en langue française. Pour tout renseignement, appelez le 026 422 32 62 ou Email fribourg@lire-et-ecrire.ch. Vous pouvez également aller consulter le site www.lire-et-ecrire.ch

Pro Senectute Canton de Fribourg

Avez-vous besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôt ?
Voulez-vous être sûr de n'oublier aucune déduction ?

- Pro Senectute Fribourg vous offre la possibilité de faire remplir votre déclaration d'impôt par une personne expérimentée.
- Cette offre s'adresse en général aux personnes de 60+, domiciliées dans le canton de Fribourg.
- Pour remplir votre déclaration d'impôt il faut vous inscrire et vous rendre aux « bureaux » prévu à cet effet dans différentes communes du canton ou chez Pro Senectute à Villars-sur-Glâne.
- Cette offre s'adresse aux personnes avec une déclaration d'impôts simple (pas d'immobiliers loués, pas de titres). Nous vous recommandons de vous adresser à une fiduciaire pour les déclarations d'impôts compliquées.

Remarque importante :
Ce service est actif chaque année uniquement de fin janvier à fin mars.

Coût pour ce service ?

- Une simple déclaration d'impôts coûte CHF 50.– (durée max. 1 heure)
- Une simple déclaration d'impôt qui demande plus qu'une heure de travail, un supplément de CHF 20.– est demandé pour chaque demi-heure.
- Les frais sont à payer par bulletin de versement à 30 jours.

Renseignements et inscriptions : Pro Senectute Fribourg - 026 347 12 40 - Nos heures d'ouverture : Lu – Ve 08h30-11h30 / 13h30-16h30

Bibliothèque régionale Avry

Programme disponibles sous : http://bra.avry.ch/

Horaires

mardi – jeudi – vendredi	15h – 18h
mercredi	15h – 19h30
samedi	9h – 12h

vacances scolaires : mercredi et samedi uniquement

Les ligues de santé du canton de Fribourg

Ligue contre le cancer / Diabète Fribourg / Ligue pulmonaire / CIPRET Centre de prévention du tabagisme / Centre de dépistage du cancer du sein / Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo / Information-prévention

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat. Contactez nous :

Route St-Nicolas-de-Flüe 2 / CP 96 / 1705 Fribourg
Tél. 026 426 02 66 / Fax 026 426 02 88
www.liguessante-fr.ch / info@liguessante-fr.ch

FASDS – Fondation pour l'aide et les soins à domicile de la Sarine

Cette fondation a pour mission de permettre à toute personne malade, handicapée, nécessitant un soutien, une surveillance, de l'aide ou des soins, de vivre dans son environnement habituel et le plus longtemps possible. En cas de besoin et pour tout renseignement vous pouvez prendre contact soit par téléphone au numéro 026 425 55 25 soit par courriel à direction@fasds.ch.

Association Alzheimer Suisse Fribourg

Route St-Nicolas-de-Flüe 2 – Tél. 026 402 42 42
info.fr@alz.ch

Réseau Bénévolat Netzwerk
Canton de Fribourg, Suisse

Speeddating du bénévolat

Envie d'une activité bénévole?

Pas le temps de chercher?

Participez au speeddating du bénévolat

Trouvez le job bénévole rêvé en 7 mn!

Le mercredi 7 décembre 2016 dans la salle Grenette à Fribourg

Intéressé-e ?

Consultez notre site : www.benevolat-fr.ch et inscrivez-vous
Nous avons aussi une page facebook que vous pouvez aimer !

Etre bénévole, c'est

- donner de son temps au service de la collectivité, en équipe, avec des collègues bénévoles ou salariés
- exercer une activité régulière ou ponctuelle selon sa disponibilité, ses aptitudes et ses envies personnelles
- mettre en oeuvre et développer de nouvelles compétences, s'épanouir personnellement
- contribuer à une société plus solidaire

RéseauBénévolatNetzwerk, Rte St. Nicolas de Flüe 2, 1700 Fribourg, Tél : 026 422 37 07, info@benevolat-fr.ch

Émondage des arbres et arbustes et taille des haies vives bordant les routes publiques

La commune de Neyruz rappelle qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués selon la réglementation en vigueur, notamment de la loi du 10.12.1991 sur les routes.

Nous vous rappelons quelques extraits de cette loi applicables dans notre commune.

- les branches ou autres obstacles gênant la diffusion correcte de la lumière dispensée par l'éclairage public ou masquant la signalisation routière sont à éliminer;
- toute branche débordant sur la chaussée doit être éliminée jusqu'à une hauteur de 5 m. mesurée à partir du niveau de la chaussée;

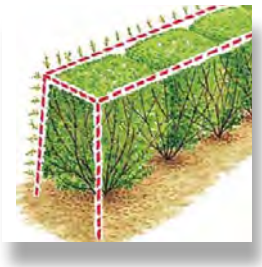

- toute branche d'arbre ou arbuste débordant sur le trottoir doit être coupée jusqu'à une hauteur de 3 m. mesurée également à partir du niveau de ce dernier;
- les branches des haies vives doivent être distantes d'au moins 1.65 m. du bord de la chaussée;
- tout débordement de haies vives sur le trottoir ou la chaussée est interdit. Les haies vives doivent être entretenues d'une manière stricte afin qu'elles ne dépassent en aucun cas la limite de propriété, leur hauteur ne doit pas dépasser 90 cm;
- au besoin, des mesures plus strictes peuvent être imposées par les autorités de surveillance afin d'assurer la visibilité et la sécurité du trafic routier.

Les propriétaires ou locataires d'habitation sont en outre invités à éliminer tout arbre ou arbuste sec ou malade, leur remplacement étant cependant vivement recommandé. Aussi, nous vous demandons de veiller à ces diverses dispositions, en particulier à la taille des haies. Il en va de la sécurité des usagers.

Vente de sapins de Noël

La traditionnelle vente des sapins de Noël se déroulera sur la place devant la voirie le **vendredi 9 décembre 2016 de 14h30 à 18h00**

Le prix des sapins varie entre CHF 15.00 et CHF 30.00 pour les arbres d'une hauteur de 50 cm à 2 m.

Les membres de la commission scolaire forment l'équipe bénévole des vendeurs. Ils se font un plaisir de remettre chaque année le produit de la vente aux enfants de notre école afin de contribuer au financement des futurs camps scolaires.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà un joyeux Noël.

La commission scolaire

Commande de bois de feu

Pour toute commande de bois de feu, vous pouvez vous adresser à Forêts-Sarine : www.forets-sarine.ch
Un formulaire de commande PDF est téléchargeable sur : http://www.forets-sarine.ch/commande

Engagement de jeunes pour les travaux d'été

La commune de Neyruz engage des jeunes dès 16 ans pour effectuer des travaux de nettoyages durant les vacances d'été. Toutes les personnes intéressées peuvent faire une demande écrite à l'Administration communale jusqu'au 31 janvier 2017. Le nombre de candidats dépasse largement les places disponibles. Nous souhaitons pouvoir répondre en février/mars déjà pour que chacun puisse s'organiser au mieux. Les candidatures doivent préciser la semaine souhaitée, avec une ou deux autres semaines en réserve. Les travaux ont lieu dès le mois de juillet 2017.

Croix-Rouge fribourgeoise
Freiburgisches Rotes Kreuz
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

- Vous soignez votre conjoint ou votre parent âgé, malade ou en fin de vie ?
- Vous êtes sollicité(e) en continue, avez besoin de répit ou devez absolument vous absenter ?
- Vous ne savez pas toujours comment faire ni ou demander de l'aide ?

AIDE AUX PROCHE – NOS OFFRES

Un service de relève pour remplacer les proches

Sur simple appel, une auxiliaire de santé CRS, formée et expérimentée, prend en charge votre parent à son domicile, veille à son bien-être et sa sécurité, l'aide à se mobiliser, lui prépare le repas, le stimule par des activités, l'emmène en promenade, etc.
Tarifs en fonction du revenu et de la fortune. Remboursés par les PC

Pour les 10 ans du service, action spéciale :

3h de relève gratuites
(du 01.09.2016 au 31.08.2017)

Une permanence téléphonique et du conseil à domicile pour les proches

Tous les matins, nous répondons à vos questions et vous informons des aides existantes. Si besoin, des bénévoles spécialement formés, viennent à domicile pour discuter de vos besoins et vous soutenir dans certaines démarches. Prestations gratuites.

Renseignements : 7h30 à 11h30 au 026 347 39 79 ou aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch.

Des cours pour les proches aidants et les bénévoles

Nouveau !

Nous proposons des cours pratiques de 2 heures sur les thématiques suivantes :

- Comment mobiliser une personne âgée
- Activités stimulantes pour personnes âgées
- Faire face à la fin de vie
- Démences et comportements
- Hygiène de base
- Alimentation, quand tout change

Prix : CHF 50.- / personne
Offre proches aidants : Relève de 3 heures à domicile + cours → CHF 95.-/ personne

Informations et inscriptions :
www.croix-rouge-fr.ch/fr/formations ou 026 347 39 59 ou service.sante@croix-rouge-fr.ch

La carte de crédit Raiffeisen vous ouvre toutes les portes.

Avec la carte de crédit Raiffeisen, vous réglez vos achats rapidement, confortablement et en toute sécurité dans le monde entier. **raiffeisen.ch/cartedecredit**

RAIFFEISEN

Ouvrons la voie

Boulangerie Pâtisserie Alimentation

Marchon & Favre

1741 Cottens
026/477.15.13

Cottens	026/477.15.13	Villargiroud	026/653.12.08
Ursy	021/909.58.58	Posieux	026/411.31.35
Neyruz	026/477.33.32	Matran	026/400.02.28
Bulle	026/912.80.20		

www.boulangerie-marchonfavre.ch

J.P.C.

Jean-Pierre Chavaillaz S. A.

Entreprise de ferblanterie - Couverture
Revêtement façade éternit
Réparations en tous genres

Route des Simon 29
1740 NEYRUZ
j-p.chavaillaz@bluewin.ch

Tél. 026 - 477 13 80
Natel 079 - 627 14 63

srs
swiss recycling services
0800 901 801
Agence de Fribourg

Gestion des déchets
Conseil, collecte,
traitement, valorisation

fribourg@srsrecycling.ch

Laiterie-fromagerie
Fam.Philippe Pasquier
Rte du Puits 2
1740 Neyruz
026/477.18.12.
www.laiterie-neyruz.ch

Nos spécialités

Gruyère AOP - Vacherin AOC
Mélange-fondue - Yogourt - Sérac
Crème double - Beurre - Lait. pasteurisé...

Du lundi au vendredi	**8h00 - 12h00 / 16h00 - 19h00**
Samedi	**8h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00**
Dimanche + jours fériés	**8h00 - 11h00**

Hôtel - Restaurant
La Chaumière
1740 Neyruz

PIERRE-ANDRÉ ET ALAIN DOUSSE

ONT LE PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR AFIN DE PARTAGER DES MOMENTS CONVIVIAUX ENTRE FAMILLE ET AMIS

- Hôtel – Restaurant Ouvert 7/7
- 14 chambres rénovées avec salle d'eau privative
- Fondue chinoise à discrétion avec viande et frites fraîches. Adulte 27.- / enfant 14.-

Rte de Fribourg 17
026 477 10 05
lachaumiereneyruz@bluewin.ch

celsius groupe e

NOTRE CHALEUR, VOTRE CONFORT

Réseau d'énergies renouvelables
Chauffage à distance
Gaz naturel - Biogaz - Mobilité

www.celsius.ch

PARTAGEONS **PLUS** QUE L'ÉNERGIE

lahoco
home control by LAMELCOLOR

SWISS MADE

Votre maison au bout des doigts

Depuis votre domicile ou à distance, LAHOCO vous permet de régler la température, l'ouverture et la fermeture de vos stores, l'éclairage et même la mise en marche des alarmes. Une interface simple et intuitive à laquelle vous pourrez accéder depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette numérique.

WWW.LAHOCO.CH

WWW.LAMELCOLOR.CH

LAMELCOLOR
LA PASSION DU STORE

Le point sur les dicastères

1 – Administration, aménagement et projets

L'aménagement du territoire est soumis à la règlementation découlant de la nouvelle LAT (loi sur l'Aménagement du Territoire). Actuellement, nous sommes dans une période de transition qui va durer encore deux ou trois ans. Les particularités de cette transition sont notamment l'obligation de compenser, l'interdiction presque totale de changer l'affectation de terres classées SDA (Surfaces D'Assolement).

L'obligation de compenser signifie que chaque mètre carré retiré à la zone agricole pour un classement en zone à construire ou d'autres affectations telles qu'une place de sport, doit être compensé par un déclassement de terrain constructible en zone agricole. Si la commune n'a pas de terrain à déclasser, alors elle doit acquérir des droits auprès d'une autre commune qui elle rendra la surface équivalente à l'agriculture.

Par surfaces d'assolement (SDA) sont désignées les terres arables convenant le mieux à l'agriculture. Les surfaces d'assolement constituent environ 40 % de la totalité des surfaces agricoles utiles (SAU) de la Suisse. Chaque canton est tenu d'assurer un contingent fixé par le Conseil fédéral en 1992. Pour le canton de Fribourg le contingent fixé est de 8 % de la surface totale suisse. L'Office fédéral du développement territorial (ARE), veille au grain notamment parce que notre canton a eu quelques difficultés de satisfaire le quota imposé par la Confédération. L'ARE contrôle les nouvelles demandes de mise en zone, de ce fait il se trouve au cœur de l'aménagement du territoire. Par conséquent, il est un des organes susceptible de recourir contre une décision prise au niveau du canton. En clair, aujourd'hui il est pratiquement impossible de modifier l'affectation des surfaces SDA.

Notre commune n'est pas extrêmement touchée par l'interdiction de mise en zone à bâtir de SDA, car, la Commission d'Urbanisme, lors du choix des secteurs potentiels pour un changement d'affectation avait déjà intégré ce fait. Les propriétaires qui souhaiteraient mettre en zone à bâtir tout ou partie de leur terrain classés en SDA vont devoir faire preuve d'une très grande patience. En effet, dans le cadre de la présente révision, il sera certainement impossible d'intégrer un seul m^2 de SDA à la zone à bâtir ou d'intérêt général, comme une place de sport. La Commission vérifiera avec la DAEC (Direction de l'Aménagement Et des Constructions) les possibilités offertes à ces propriétaires.

Dans un arrêt du 13 octobre 2016, le Tribunal Cantonal a confirmé les craintes exprimées ci-avant, ainsi, les derniers espoirs pour modifier l'affectation de surfaces SDA sont très fortement compromis.

Toutefois, je ne peux pas qualifier cette situation de surprenante. En effet, la partition a été écrite lorsque le Conseil fédéral a décidé de soumettre un contreprojet à l'initiative qui imposait un moratoire sur les zones à bâtir, ceci en 2010 déjà. Manifestement, c'est un sujet qui passionne le monde politique puisqu'une nouvelle initiative « stop au mitage du territoire » est déjà lancée. En conséquence, il faudra s'attendre encore à un durcissement des règles sur l'aménagement du territoire. Dans l'hypothèse d'une acceptation de cette nouvelle initiative, les collectivités devront disposer d'outils, par exemple disposer d'une partie des ressources dégagées par la taxe sur la plus-value, ou encore le droit d'emption, ceci afin de pouvoir gérer activement le territoire, ce qui parfois fait défaut aujourd'hui.

C'est avec les nouvelles règles imposées par la LAT que les Autorités, la Commission PAL et les propriétaires doivent collaborer, sans quoi les opportunités pour les propriétaires vont s'éloigner et les leviers pour la gestion du développement communal disparaîtront.

Dans les semaines à venir, nous allons terminer le dossier de la révision partielle qui avait débuté avec le changement d'affectation du Clédard et qui aurait dû se poursuivre par le changement d'affectation de la parcelle communale de la route d'Onnens ainsi qu'avec la modification du RCU (Règlement Communal d'Urbanisme) pour tout le secteur. Pour diverses raisons, ce dossier sera mis à l'enquête que prochainement.

Durant les prochains mois, lorsque nous aurons finalisé la définition des surfaces concernées par les plans de zone et que les différents plans directeurs communal, des énergies, du paysage et des sites, des circulations, de l'utilisation du sol, ainsi que le RCU, (Règlement Communal d'Urbanisation) seront sous toit, nous pourrons procéder à la mise à l'enquête.

Comme vous pouvez le constater, l'aménagement du territoire devient complexe et exigeant. Toutefois, si nous voulons conserver la maîtrise de notre développement, nous devons conserver une dynamique positive en nous adaptant aux règles qui nous sont dictées.

Martial Wicht

2 – Enseignement obligatoire

Les nouveautés 2017 pour les amateurs de lecture

Comme annoncé lors de l'Assemblée communale du 16 décembre 2015, la convention liant la commune de Neyruz à la Bibliothèque régionale d'Avry a été résiliée. Le Conseil communal a en effet constaté qu'une majorité de citoyens fréquente d'autres bibliothèques fribourgeoises. Ce constat s'appuie sur une étude menée auprès des bibliothèques sarinoises par Madame Catherine Kessler, membre de la Commission scolaire.

Face à cette tendance toujours plus marquée, le Conseil communal a décidé d'encourager la lecture des adultes par la mesure suivante : dès le 1er janvier 2017, chaque adulte fréquentant une bibliothèque sarinoise se verra offrir son abonnement annuel sur présentation d'un justificatif et de ses coordonnées bancaires/postales auprès du Bureau communal.

Initié ces dernières années, le développement de la bibliothèque scolaire se poursuit. Ainsi, il est prévu d'étendre son ouverture au samedi matin et aux vacances scolaires. Une communication spécifique interviendra ultérieurement.

Afin que notre bibliothèque de proximité puisse contribuer à l'éveil de la lecture chez les plus petits, nos bibliothécaires développeront également l'offre pour les enfants en âge préscolaire. En parallèle, elles continueront de mettre sur pied différentes activités en dehors du cadre scolaire.

Autre nouveauté : les éducatrices de la crèche et de l'accueil extrascolaire, tout comme les assistantes parentales de Neyruz, seront les bienvenues à la bibliothèque afin d'emprunter gratuitement des livres dans le cadre de leur activité professionnelle.

Par ailleurs, nous vous rappelons que les emprunts et les échanges de livres peuvent avoir lieu les mardis et jeudis. Dès janvier 2017, notre bibliothèque sera ouverte, les mêmes jours, de 15 h 15 à 16 h 00.

« La lecture est à l'esprit ce que l'exercice est au corps. » (Joseph Addison)

Katiuscia Sansonnens-Cherubini

3 – Culture

Les six premiers mois vécus au sein du Conseil communal m'ont fait découvrir les richesses de la rencontre faites de dévouement, de services aux autres et bien sûr aussi de quelques désagréments inhérents à la fonction. Je crois pouvoir dire que le succès sera au bout du chemin en collaborant avec des personnes soucieuses de permettre aux habitants de ce village de se rencontrer pour donner de la qualité à la vie.

Photo montage Allée Jean-Tinguely

En présidant la Commission de l'énergie avec la collaboration de personnes très motivées et compétentes, j'aimerais envisager avec eux un avenir plus solidaire pour mieux vivre ensemble. Nous ne pourrons que nous en réjouir.

Ce village était le lieu de vie des dernières années de Jean Tinguely. Vingt-cinq ans après sa mort, Neyruz lui a rendu hommage en présentant des œuvres d'artistes contemporains tout au long des chemins traversant la localité. Près de chacune de ces œuvres, vous trouverez la photo d'une sculpture de Jean Tinguely, ainsi que son descriptif. Les images et le descriptif officiel sont extraits du catalogue du Musée Tinguely de Bâle.

Les Voies Tinguely ont été inaugurées le 8 octobre dernier. Une jolie balade au fil des œuvres permet aux promeneurs de découvrir 6 sculptures réalisées par trois artistes contemporains de la région. Vous trouverez ci-après quelques photos et les discours prononcés par les artistes le jour de la fête.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont œuvré pour que la fête soit belle. Notre gratitude va aux autorités politiques, aux sociétés participantes, aux artistes, à la famille de Jean Tinguely, au personnel communal, à Odile Hayoz et Jean-Paul Bongard, ainsi qu'à toutes les personnes présentes.

Nous invitons cordialement les habitants du village à l'inauguration de l'Allée Jean-Tinguely le 10 décembre prochain. Le rendez-vous a lieu à la gare dès 8h45 pour des visites guidées. La commission de l'énergie tiendra un stand d'information sur le thème « Economie de chauffage ». La partie officielle aura lieu à 10h45, suivie d'un joli cortège.

Marie-Claire Pasquier

Programme de la matinée	
8h45	Visite du site guidée
10h30	Rassemblement – place de la Gare
10h45	Partie officielle, discours
11h45	Apéritif, restaurant la Chaumière
Informations par la Commission de l'énergie	

Les Voies Tinguely

Hommage à Jean, œuvre de **Jimmy Y'aq'a**

« Cette pièce a été réalisée à travers Jean Tinguely. C'est-à-dire que je l'ai faite en pensant à ce que Jean aimait, sans essayer de reproduire du Tinguely. Bien sûr Tinguely, ce sont les roues, le mouvement. Symbole de changement, de l'infini, de la vitesse… une passion qu'il partageait avec son ami Jo Siffert.

Le crâne pour la mort, le côté sombre des machines de Jean.

Hommage à Jean, œuvre de **Jimmy Y'aq'a**

La plume pour l'écriture bien particulière de l'artiste, sur ses dessins ou les lettres qu'il envoyait à ses amis, décorées de plumes et de spirales, représentés ici par les volutes colorées.

Une rose. Jean aimait les femmes, il adorait aussi les fleurs. Peut-être dans son âme d'artiste ne faisaient-elles qu'une.

Enfin l'aigle. Certains habitants de Neyruz se souviennent encore de la volière à l'entrée de la maison où vivait Tinguely. D'ailleurs pour la petite histoire, la maison de Jean n'est autre que l'ancienne auberge de Neyruz, qui s'appelait déjà l'Aigle Noir.

Tinguely admirait les aigles, l'un des siens s'appelait Seppi, probablement un clin d'œil à Seppi Imhof et à Jo Siffert qu'il surnommait aussi affectueusement Seppi. Cet aigle est posé sur un chalumeau, hommage à Seppi Imhof, l'assistant de Jean pendant des années.

Je remercie la commune de Neyruz pour sa confiance. J'ai dépassé les dimensions demandées, je m'en excuse. Mais on ne peut pas faire du « petit » Tinguely. Lui aussi aimait dépasser les bornes, et pas qu'un peu. Et puis qu'aurait-il pensé, lui, si les gamins du village ne pouvaient même pas admirer sa machine depuis la cour d'école ou la fenêtre de la classe ? Il aurait sûrement dit : « Elle est trop grande pour vous ? Très bien, je la reprends chez moi ! »

Salut Jean ! »

texte de **Jimmy Y'aq'a**

Hommage à Jean Tinguely, œuvre de **Xavier Vimal**

« Xavier Vimal est initié par son oncle peintre à diverses techniques de peinture durant son enfance. Valentine, une artiste, lui a également transmis la connaissance des matières brutes et le respect de la nature. Suivant sa famille dans le sud de la France, il étudie aux Beaux-Arts de Montpellier.

Ses huiles sont mélangées à divers matériaux, les couleurs utilisées sont autant de souvenirs d'étapes de vie en Afrique et en Angleterre. Il aime jouer avec les ombres et la lumière. Ses sculptures allient le fer et les minéraux.

Xavier Vimal ne donne pas de titre à ses pièces pour laisser libre court à l'imagination, car il pense que l'imagination de chacun fait partie intégrante de l'œuvre. »

Hommage à Jean Tinguely, œuvre de **Xavier Vimal**

Fasnacht, oeuvre de **Michel Riedo**

Cette sculpture marque l'attachement de Jean Tinguely à la fête. Elle évoque le carnaval de Bâle auquel il aimait participer et pour lequel il a dessiné plusieurs fois les costumes de sa clique. Il lui a même consacré une immense fontaine, *Fasnachtbrunnen*, qui se trouve sur la place du théâtre. Il a également construit un *Requisit (Monsterhexe)* pour le cortège de 1985.

De nombreux éléments de cette sculpture procèdent par allusion. Le corps en forme de 8 est construit comme celui d'un bonhomme de neige. Tout en haut, un masque en forme de tête de taureau porte un bonnet de fou. Ses gros sourcils rappellent ceux de l'artiste. Autre référence à Tinguely, un très gros nœud papillon et un peu plus bas, sa moustache. Accroché à une crosse de pharaon, le flocon de neige situe le carnaval dans le cycle des saisons. L'étoile suspendue au flagellum rappelle que le cortège démarre alors qu'il fait encore nuit. Dans le cercle du bas, coule l'eau du Rhin dans laquelle nage un poisson.

Né en 1954, Michel Riedo a vécu 21 ans à Neyruz. Il a enseigné pendant de nombreuses années, puis est devenu rédacteur. Il a présenté ses peintures et dessins abstraits dès 1975, date de sa première exposition. La trace et surtout la matière souvent composite ont occupé rapidement une place de choix. Il a créé aussi des gravures de diverses techniques. Les collages d'abord réalisés en papier, puis en métal sur pierre ont assumé une douce transition vers une autre voie d'expression. En effet, depuis plus de vingt ans, il s'est orienté vers la sculpture. Il a également réalisé des vitraux pour l'église d'Ependes.

Utilisant le plus souvent le fer, mais aussi la pierre, il crée des œuvres dans lesquelles domine la géométrie servant de base à sa réflexion. Souvent ses sculptures impliquent fortement des vides, ordonnés par les lignes métalliques, et qui prennent un aspect changeant dès que l'œil se déplace. Certaines œuvres ont pourtant un aspect plus figuratif. Il les affuble parfois de titres paraissant au premier abord plutôt gais *-Avec ou sans mayonnaise, Hommage à Bacchus-,* mais pouvant se révéler trompeurs. En observant attentivement ces réalisations, on se rend compte qu'elles mettent en avant thématiques sociétales.

Le travail de finition destiné à donner différents aspects au fer lui tient à cœur dans les œuvres destinées à l'intérieur. Des couleurs vives apparaissent parfois dans quelques-unes de ses sculptures.

Fasnacht, oeuvre de **Michel Riedo**

Ses travaux ont déjà été présentés dans une quarantaine d'expositions et il a participé à plusieurs symposiums de sculpture. Quelques œuvres ont trouvé leur place le long du sentier des sculptures permanent à Ependes (AVEAM).

Il est possible de mieux connaître ses œuvres en consultant les sites:

https://sites.google.com/site/michelriedo/
http://www.aveam.ch/

Inauguration des Voies Tinguely en images

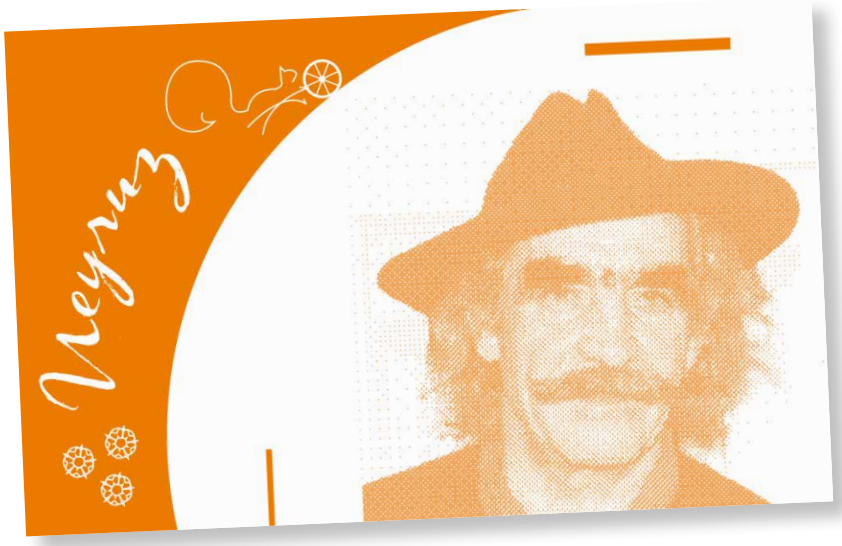

Hommage à Jean Tinguely, œuvre de **Xavier Vimal**

Photos de l'événement Jeremy Ayer

Inauguration des Voies Tinguely en images

Le Chaudron de Dagda et les laissés pour compte, œuvre de **Michel Riedo**

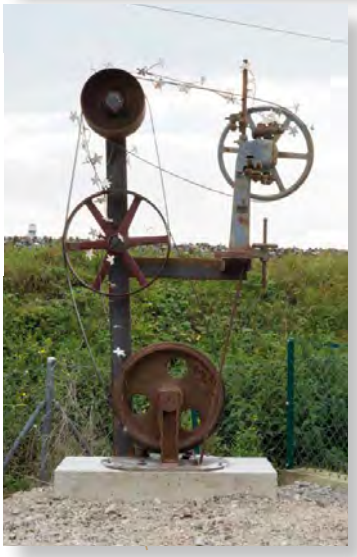

Hommage à Jean, œuvre de **Jimmy Y'aq'a**

4 – Coordination opérationnelle

A travers ce tout nouveau dicastère auquel je suis rattachée j'ai eu l'occasion de m'impliquer, parfois compendieusement et parfois plus activement, dans les événements les plus divers qui ont fait l'actualité de notre commune ces derniers mois.

Pour le plus culturel, je cite *« Les Voies Tinguely »* dont les sculptures décorent harmonieusement les axes de notre village entre route cantonale et chemins de mobilité. La réalisation et les préparatifs de cette magnifique journée du 8 octobre 2016 ont été intensément menés par le Comité qui, à travers l'accueil de la population le jour de la cérémonie, a reçu sa plus belle récompense. Cette idée un peu folle, comme l'a dit Monsieur le Syndic, a abouti à un merveilleux résultat, œuvre de tout un groupe de personnes qui l'ont ingénieusement adoptée…. Je ne peux qu'exprimer « Un immense merci » à tous ceux qui ont œuvré autour des Voies Tinguely.

Pour le plus incommodant temporairement, j'évoque les travaux des axes de mobilité qui ne se construisent pas sans désagréments et pour lesquels la sécurité doit être garantie en tout temps. Nous sommes conscients des conséquences générées par les travaux qui conditionnent la qualité de vie des riverains des secteurs temporairement touchés, mais qui, comme l'a joliment formulé un neyruzien, deviendront « plus beau qu'avant, comme le Vieux chalet ». Nous mettons tout en œuvre pour minimiser les anicroches et j'exprime un merci particulier à la population pour sa compréhension durant les travaux de ces axes et tout spécialement aux riverains du Chemin de la Gare qui subissent actuellement un gros chantier.

Pour le plus formel, je vous informe brièvement de la création d'un groupe de travail qui œuvre actuellement à la mise à jour du Règlement du personnel communal. Ce groupe, composé du Responsable administratif, de Monsieur le Syndic et de moi-même travaille avec la précieuse collaboration d'une juriste qui apporte ses compétences pour l'adaptation de ce document. En effet les aspects formels des contrats de travail et cahier des charges sont directement conditionnés par le contenu du Règlement du personnel communal et l'actualiser est un exercice qui sera bénéfique sur l'ensemble du personnel qui y est soumis. Dès que le groupe de travail aura terminé cette tâche, l'adaptation de ce Règlement fera l'objet de l'ordre du jour d'une prochaine Assemblée communale pour approbation.

Source : Germaine Mettraux, Neyruz

Bien d'autres implications sont venues enrichir le temps dédié à la collectivité, mais ce sera l'occasion de vous faire un nouveau zoom lors d'un prochain numéro de l'Ecureuil communal.

Luigia Lopez

Neyruz, invitée d'honneur de la traditionnelle Bénichon des Amis fribourgeois de Montreux et environs, édition 2016

Notre Commune a été l'invitée d'honneur de l'édition 2016 de la Grande Bénichon de Montreux, mise en musique chaque année depuis 65 ans par les Amis fribourgeois de Montreux et environs. Il nous a plu de relever que le charme de cette traditionnelle fête

fribourgeoises exportée en terre vaudoise n'a rien perdu de son caractère en dehors de nos contrées.

Accompagnée par mon collègue du Conseil communal, M. Dominique Yerly et son épouse, les membres de la Chanson du Moulin et quelques neyruziennes et neyruziens, j'ai eu le plaisir de représenter les Autorités communales ainsi que les neyruziennes et neyruziens durant cette belle journée.

Nos deux marraines de la journée, Eliane Audergon la Présidente des Amis fribourgeois de Montreux et environs et Georgette Morisod, membre dévouée du Comité d'organisation (on nous a soufflé que sans elles, rien ne se faisait…), nous ont réservé un charmant et chaleureux accueil et en préambule à cette journée, nous avons été conviés à partager le premier rituel de la journée dédiée à la Bénichon par un délicieux petit déjeuner avec moutarde de Bénichon et cuchaule.

Après ce copieux petit-déjeuner et comme le veut la tradition, Monsieur le Curé a vertueusement célébré la messe et retracé, à travers quelques jolies métaphores, les liens entre religion et esprit festif de la Bénichon, mêlant subtilement arguments politiques et religieux. Venant l'interrompre pour le plus grand plaisir des mélomanes présents, les membres de la Chanson du

Moulin ont enchanté les auditeurs malgré les murs peu hermétiques au bruit du Marché couvert montreusien. L'aubade interprétée par la Chanson du Moulin qui a suivi la messe fut aussi religieusement écoutée que la messe de Monsieur le Curé. Un grand Bravo à la Chanson du Moulin pour la qualité de sa prestation musicale malgré l'environnement difficile !

Présenter le discours que les Autorités communales de Neyruz avaient concocté pour l'occasion après les discours talentueux de Monsieur le Curé, de Madame la Présidente de cérémonie, de Monsieur le Syndic de Montreux et de l'aubade de la Chanson du Moulin fut un moment solennel dont je garderai un émouvant souvenir. Plusieurs neyruziens présents ce jour-là nous ont demandé de publier ce discours et nous vous invitons à le découvrir sur notre site Internet.

Après les célébrations religieuses, musicales et officielles, tous les invités se sont retrouvés pour célébrer la partie conviviale de l'apéritif au dessert. Madame la cheffe du protocole, Monsieur Laurent Wehrli, Syndic de Montreux et ses municipaux nous ont honorés de leur présence tout au long de la journée. Nous avons eu l'occasion d'échanger sur nos intérêts et points de vue communs dédiés à la collectivité, faisant ressurgir bien des similitudes malgré la différence de taille entre notre commune et celle de Montreux qui compte environ 27'000 habitants et regroupe plusieurs villages.

Le souvenir de cette journée hautement symbolique et traditionnelle vécue avec les Amis fribourgeois de Montreux et environs ainsi que les Autorités montreusiennes restera dans nos cœurs et ravivera encore longtemps le sourire dans nos pensées. Un grand merci à tous les intervenants de cette journée, à la Chanson du Moulin pour leur présence mélodieuse et aux neyruziennes et neyruziens présents.

Luigia Lopez & **Dominique Yerly,**

5 – Affaires sociales

Evaluation des besoins en places d'accueil préscolaire et extrascolaire: une enquête auprès des familles

La loi du 9 juin 2011 sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE) inscrit l'évaluation des besoins dans son article 6 :

les communes ou associations de communes évaluent tous les quatre ans le nombre et le type de places d'accueil nécessaires à la couverture des besoins en structures d'accueil extrafamilial.

Pour la commune de Neyruz, la prochaine évaluation se fera au début de l'année 2017.

Un questionnaire sera adressé aux ménages de notre commune ayant un ou des enfants en âge préscolaire et en âge de scolarité enfantine et primaire. L'objectif de ce questionnaire est de recueillir des informations sur vos besoins en places d'accueil pour vos enfants de 0 à 12 ans.

Le questionnaire sera envoyé par courrier à l'ensemble des ménages concernés et sera disponible sur le site internet de la commune. Il permettra ainsi à vous, familles, de formuler vos besoins spécifiques en matière de prise en charge de vos enfants, de 0 à 12 ans.

Les données seront traitées de manière confidentielle.

Votre contribution à cette enquête est importante, puisqu'elle nous permettra ainsi d'évaluer les besoins spécifiques de notre commune. D'avance, nous vous remercions pour votre précieuse collaboration !

2017, une année de jubilé pour le P'tit Bonheur !

L'Association fêtera les 15 ans de l'accueil extrascolaire et les 10 ans de la crèche en 2017 !

Petit historique des deux structures

L'accueil extrascolaire

À l'été 2000, à la suite de nombreuses demandes de garde adressées à la commission scolaire et aux autorités communales, un sondage est envoyé aux familles neyruziennes. Le résultat a confirmé le besoin d'une structure d'accueil extrascolaire. Un groupe de travail se met à la tâche et le 8 janvier 2001 le P'tit Bonheur est inauguré. L'AES (Accueil ExtraScolaire) accueille les enfants pour la période du soir uniquement, dans des locaux du complexe scolaire. Dès janvier 2002, la structure se professionnalise. En 2006, l'AES déménage à la route d'Onnens et étend ses prestations : accueil des enfants le matin et à midi, en plus du soir.

En 2009, l'introduction de la deuxième année d'école enfantine a favorisé l'ouverture du premier groupe de jeux. En août 2010, déménagement dans un appartement à l'Impasse du Chêne 8. Très rapidement les locaux ont atteint leur capacité maximum et en janvier 2011, un deuxième appartement, à la même adresse, a permis d'accueillir tous les enfants.

En 2012, deux accueillantes ont débuté leur formation à l'intervention dans le cadre de l'accueil extrascolaire. En mars 2014, l'accueil a obtenu le label fourchette verte.

Notre accueil, de par son ancienneté, a participé activement au développement des AES dans le canton. Toute l'équipe reste active dans l'élaboration de tous nouveaux projets, avec par exemple en 2016, le projet Carambole projet de promotion de la santé pour les enfants de 0 à 6 ans. À relever également qu'un groupe de travail s'est formé à la rentrée 2016 pour développer l'accueil pendant les périodes de vacances scolaires.

La crèche

Sous l'influence d'un groupe de personnes et avec le soutien de la commune, la Crèche du P'tit Bonheur a ouvert ses portes à la rentrée 2006-2007, à la route d'Onnens. Dès le début, elle accueille des enfants de Neyruz et des communes environnantes.

La crèche partage alors ses locaux avec l'AES. Pour répondre à une augmentation constante des demandes de placement auprès des deux structures, l'AES déménage à la route du Chêne, en 2010.

La crèche continue sa progression dans sa prise en charge d'enfants pour arriver en 2016 à son potentiel

maximum. Elle obtient l'autorisation d'accueillir quotidiennement 27 enfants soit 12 grands de 2,5 ans à l'âge de l'entrée à l'école enfantine et 15 bébés et trotteurs de 4 mois à 2,5 ans.

Aujourd'hui

Aujourd'hui, l'AES occupe dix personnes à temps partiel et accueille 112 enfants, tous de Neyruz. Avec une forte affluence pour le lundi à midi puisque ce ne sont pas moins de 68 écoliers qui se retrouvent pour le repas de midi ! Les groupes de jeux sont ouverts tous les après-midi, à l'exception du mercredi.

La crèche: c'est 10 professionnelles formées, 5 personnes en formation, 85 enfants accueillis dont 40 petits Neyruziens et petites Neyruziennes.

Le P'tit Bonheur est également une entreprise formatrice, puisque y sont formées des apprenties, des éducatrices et des accueillantes.

Ces deux structures garantissent, par leur professionnalisme, un accueil adapté et chaleureux aux nombreux enfants qui en bénéficient, dans le respect de leur développement et de leur individualité.

Un grand merci à toute l'équipe éducative sous la houlette de leurs directrices, Corinne Vimal pour l'AES et Fabienne Purro Jemmely pour la Crèche, qui prend à cœur d'accueillir petits et grands avec bienveillance. Un grand merci également aux membres du comité de l'Association, pour leur engagement précieux et leur dévouement au service de la petite enfance de notre commune !

Murielle Roos Bovey

6 – Edilite, sécurité et protection de la population

L'Assemblée communale du 13 avril dernier a accepté le crédit d'investissement proposé par le Conseil communal pour la transformation et le réaménagement du rez-de-chaussée du bâtiment de l'administration communale. Les travaux ont débuté fin août et les dernières finitions ont lieu ces jours. Les neyruziennes et neyruziens peuvent, dès aujourd'hui, bénéficier des divers services de leur administration, dans un espace optimalisé offrant ainsi une meilleure polyvalence, plus adaptée aux exigences actuelles.

Le personnel et le Conseil communal remercient la population pour la confiance témoignée lors de l'octroi du montant pour ces travaux.

Le secteur des routes a lui aussi vécu diverses réparations et rénovations au cours de cette année 2016, en particulier la réfection de l'espace destiné au parcage des véhicules à l'emplacement de la zone d'activité des Simon. Le Conseil communal va poursuivre, tout au long de cette législature, l'entretien du réseau routier villageois.

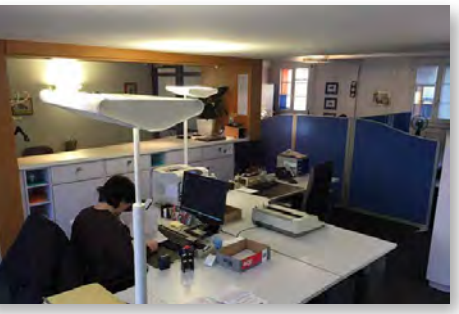

D'autres travaux très importants ont été effectués au Clédard depuis le mois d'août. La ferme de ce lieu-dit ne fait désormais plus partie du paysage villageois. La démolition de cette dernière et les travaux nécessaires à accueillir le futur quartier du Clédard ont été menés à bien dans un court délai, au cours des vacances scolaires, afin de limiter au maximum les nuisances générées par ce chantier.

Un autre lieu de votre commune a également fait l'objet de travaux. La cour de récréation de notre école offre désormais une nouvelle aire de jeux, accompagnée d'un filet de sécurité du côté route cantonale. Le Conseil communal prévoit, pour l'année 2017, le marquage au sol de jeux. D'un budget abordable, ces jeux sont utilisés en support à l'enseignement et aux activités extra-scolaires et leurs couleurs valorisent la cour d'école.

Enfin, quelques mots sur le service édilitaire. Il poursuit son service à la population en oeuvrant à l'entretien des bâtiments, des routes, des chemins, de l'éclairage, de la taille des haies, du nettoyage, de la déchetterie, du fauchage des talus, des petits services aux habitants, de l'ordre public en général, et bien d'autres encore.

MERCI à toutes nos collaboratrices et tous nos collaborateurs qui, chaque jour, travaillent dans l'ombre et nous permettent de vous offrir des prestations variées.

Pour l'avenir de ce dicastère, les projets ne manquent pas et j'ai à cœur de les mener à bien, dans un souci, sans cesse renouvelé, du bien vivre à Neyruz.

Héribert Dousse

7 – Eaux

Eau potable, eaux claires, eaux usées, et pompiers tout ceci touche de près ou de loin à l'eau, mais encore.

En quoi consiste le travail d'un conseiller en charge de ces différents dicastères ?

Il faut savoir que l'eau potable est une denrée alimentaire et à ce titre, tout doit être mis en œuvre pour garantir une qualité irréprochable. Depuis le captage jusqu'à la distribution, le conseiller veille à ce que les normes soient appliquées et respectées, que les installations, stations de pompage, réseaux de conduite d'eau soient entretenues. Pour ceci, il faut des moyens financiers et c'est aussi le rôle du conseiller à veiller à ce que l'argent du contribuable soit judicieusement dépensé. Il doit aussi avoir une vision d'avenir de sa commune sur plusieurs années afin de garantir une distribution d'eau, la plus performante possible, tout en maîtrisant les coûts.

À Neyruz, de grands projets sont en cours. Du nord au sud du village, la pose d'un tapis phono-absorbant va nous obliger à remplacer les conduites d'eau potable, mais aussi les conduites d'eaux usées et d'eaux claires. Vous imaginez dès lors la somme de travail pour mener à bien un tel projet.

Lorsque de nouvelles habitations se construisent, nous devons penser non seulement à l'alimentation en eau potable, mais aussi à l'évacuation de cette eau. Il y a là un important travail de dimensionnement des conduites

© fotolia

tout en sachant que ces conduites vont par paires, eaux claires eaux usées, et que ces dernières doivent trouver chemin dans un sous-sol encombré.

Et les pompiers me direz-vous ! Pour garantir la sécurité des gens et des biens, il est de notre devoir de bénéficier d'un service du feu performant. C'est pourquoi nous investissons dans la formation et le matériel. La fusion de trois corps de pompier, Neyruz, Matran et Avry nous a permis d'être encore plus efficace. Évidemment, cela ne s'effectue pas du jour au lendemain et c'est là aussi un travail de longue haleine avec les conseillers des communes voisines.

Un conseiller communal ne travaille pas seul, et sans l'aide des membres du conseil, de l'administration, du service technique et de la voirie, rien de ceci ne serait possible. Merci à nos citoyens qui nous font confiance et nous soutiennent malgré parfois quelques désagréments, comme actuellement avec le chantier de l'élargissement du Chemin de la Gare.

Bernard Kolly

8 – Constructions et développement durable

La nouvelle législature a débuté il y a un peu plus de 6 mois. Ce laps de temps m'a permis, comme à chaque nouvel(le) élu(e), de prendre en marche le train des nombreuses activités et tâches traitées en continu par un exécutif communal. Au nombre considérable de ces dernières viennent s'ajouter les projets planifiés de longue date dont certains se trouvent maintenant en voie de réalisation. Les impondérables et petites surprises de dernières minutes ne manquent pas et demandent à être traités en priorité, activités particulièrement chronophages et énergivores.

Cette période m'a aussi permis de m'imprégner des différents sujets directement liés au département des constructions, du patrimoine et du développement durable. En tant que Conseiller communal et membre du comité de gestion de la coopérative de construction de La Neyruzienne, la clôture du projet CAD (Chauffage A Distance) a pris plus de temps que prévu mais j'ose espérer que cette transition vers une source d'énergie propre et renouvelable finira par donner satisfaction aux usagers, les habitants de La Neyruzienne, ainsi qu'à son conseil de gestion.

Ces premiers mois m'ont aussi amené à gérer un certain nombre de collisions au niveau de l'agenda. En effet, plusieurs changements sont intervenus depuis avril 2016 au niveau professionnel et me contraignent à passer dorénavant beaucoup plus de temps en déplacements, particulièrement à l'étranger. Cette nouvelle donne n'a pas été sans conséquence sur la manière de satisfaire aussi bien à mes obligations professionnelles que communales. C'est sans aucun doute la raison pour laquelle d'autres projets liés à mon dicastère (révision du cadastre, réfection passerelle, certains dossiers liés aux constructions….) n'ont pas progressé aussi rapidement que je le désirais et j'espère que les personnes concernées ne m'en tiendront pas rigueur.

Dominique Yerly

Cité de l'énergie

european energy award

www.citedelenergie.ch

Une commission de l'énergie remaniée

Avec la nouvelle législature, une nouvelle commission de l'énergie un peu remaniée a pris ses fonctions cet automne. Une majorité d'anciens a souhaité poursuivre l'aventure et d'autres personnes sont venues renforcer l'effectif. Suite au départ de Martial Wicht, appelé à d'autres fonctions, c'est Luiga Lopez, Axel de Montmollin et Marie-Claire Pasquier qui intègrent désormais cette commission. D'autre part, Yvan Mandia a été désigné comme nouveau délégué à l'énergie de notre commune.

La précédente commission avait participé et soutenu la commune dans sa démarche visant à obtenir le label « Cité de l'énergie ». Une cérémonie organisée pour la remise de cette distinction a eu lieu en septembre 2015. Pour maintenir ce label, le travail ne va pas manquer, notamment si le Conseil communal devait fixer pour objectif l'obtention du label «Gold» en 2019.

Les futures actions pourront se mener autour de six thèmes, à savoir : l'aménagement du territoire et les constructions, les bâtiments et les équipements communaux, l'électricité issue d'énergies renouvelables, la mobilité, l'organisation interne et enfin la communication.

Certains projets sont déjà réalisés. C'est le cas du chauffage à bois et à distance qui alimente déjà en énergie les bâtiments communaux, l'église et la Neyruzienne. Mais le réseau s'étendra prochainement, notamment avec le développement du projet immobilier du Clédard. Au sujet de la mobilité douce, notre commune réfléchit depuis quelque temps à l'aménagement d'une piste cyclable. Sa réalisation ne saurait tarder. L'information des Neyruziens n'est pas en reste au travers de moyens de communication ponctuels, tel celui qui sera utilisé lors de l'inauguration de l'Allée Jean-Tinguely, le 10 décembre prochain.

Dans un avenir plus lointain, l'une des préoccupations de cette commission est bien sûr la production et les économies d'énergie à réaliser sur le territoire communal pour rester dans ce domaine dans le peloton de tête.

Campagne « Notre geste, votre geste »

Economie de chauffage à Neyruz le 10 décembre 2016

A l'occasion de l'inauguration de l'Allée Jean-Tinguely qui se tiendra le samedi 10 décembre prochain en présence des autorités cantonales et communales, la commission de l'énergie tiendra un stand d'information sur le thème « Economie de chauffage ». Cette action est soutenue par le Service de l'énergie du canton de Fribourg

et a pour but de communiquer les actions entreprises à ce sujet par la commune mais aussi et surtout les gestes simples qui permettront à chacun d'économiser de l'énergie.

Savez-vous que le chauffage absorbe les deux tiers des besoins globaux en énergie des ménages ? Parmi ces gestes simples, nous pouvons déjà citer : l'installation de vannes thermostatiques sur les radiateurs, un réglage judicieux de la température des pièces, l'optimisation du réglage de déclenchement des périodes de chauffage, etc. Toutes ces petites choses simples pourraient vous faire déjà économiser entre 15 et 20% d'énergie !

Alors ne manquez pas ce rendez-vous organisé spécialement pour les habitants de la commune et venez nous rejoindre le 10 décembre, de 08h30 à 12h00 sur la place de la Gare. Les membres de la commission de l'énergie se feront un plaisir de vous renseigner et de vous faire partager leur expérience.

Comment réduire sa consommation d'énergie et éviter les factures brûlantes? Astuces et conseils pour affronter sereinement les premiers frimas.

RÉGLER LES VANNES
Si le radiateur n'en dispose pas, il est judicieux d'en faire installer. Le réglage des vannes thermostatiques permet en effet de réguler la chaleur selon les pièces de la maison. La température idéale pour la pièce à vivre se situe autour de 20-21 °C (vanne sur position 3-4). Dans un couloir ou un endroit peu occupé, 17 °C suffisent (vanne sur 2). Et à peine davantage dans la chambre à coucher. Un geste simple qui conjugue confort et économie.

AÉRER
La bonne habitude? Ouvrir les fenêtres cinq à dix minutes trois fois par jour. Mais ne les laissez pas en imposte toute la journée, car cela fausse le calcul de chaleur de la vanne thermostatique: détectant une source d'air froid, elle va indiquer au radiateur de chauffer davantage pour rien.

OUVRIR OU FERMER LES VOLETS ET LES STORES
Lorsqu'il fait beau et chaud à l'extérieur, laissez pénétrer la chaleur naturelle durant la journée. L'effet de serre chauffera ainsi les pièces de la maison et les vannes thermostatiques réagiront en éteignant le radiateur. Le soir, baissez les volets afin de ne pas perdre la chaleur accumulée durant la journée.

ENTRETENIR LES RADIATEURS
Le haut du radiateur est plus chaud que le bas quand le débit de l'eau qui y circule est adéquat. Si le haut est plus froid, c'est qu'il y a de l'air à l'intérieur: il faut alors le purger. L'autre ennemi du chauffage idéal est la poussière: la chaleur irradiante est en effet freinée par la saleté. Les meubles ou les rideaux placés devant les radiateurs réduisent également l'émission de chaleur. Laissez donc ces espaces libres et à vos plumeaux!

PROGRAMMER L'HORLOGE DE LA CHAUDIÈRE
Une position jour/nuit assure une température adéquate des pièces en fonction du moment de la journée. Ainsi, le chauffage devrait être réduit une heure au moins avant le coucher et pourrait reprendre une heure avant le lever. Il est par ailleurs recommandé de chauffer au minimum lorsque l'on part en vacances. Pour votre retour, programmez le démarrage de l'installation un jour avant, afin que la maison ait le temps de chauffer avant votre l'arrivée.

SOIGNER SA CHAUFFERIE
L'aération et la propreté de la chaufferie sont essentielles: le brûleur a besoin d'air pour fonctionner et la pièce doit donc être propre et aérée en suffisance pour que la combustion se fasse de manière optimale. Nettoyez aussi avec soin la chaufferie dès le début de la saison de chauffage et régulièrement en cours d'année.

RÉGLER LA TEMPÉRATURE DE L'EAU CHAUDE
Dans le chauffe-eau, la température ne doit pas dépasser 55-60 °C. En respectant ce plafond, non seulement vous économisez de l'énergie, mais vous évitez aussi les dépôts calcaires qui, à long terme, engendrent des frais de réparation, voire de remplacement, de l'installation.

VANINA MOREILLON

CAFE RESTAURANT LE JURA

Rte du Jura 20 T : 026 466 32 28
1700 Fribourg
RESTAURANTLEJURA@BLUEWIN.CH
WWW.RESTAURANTLEJURA.CH

BANQUETS, REUNIONS, CONFERENCES
3 SALLES DE 40 A 140 PLACES

JARDINIER-PAYSAGISTE
A. Angéloz Sàrl
Production et vente
de plantes en pots
Espace fleurs coupées
Création & entretien de jardins
026 475 52 51 1782 Belfaux www.horticulture-angeloz.ch

MONCOR AUTO
PEUGEOT
Rte de Chandolan 6
1752 Villars-sur-Glâne 1
Tél +41 (0)26 409 78 00
info@moncorauto.ch
www.moncorauto.ch
MONCOR AUTOMOBILES SA
CONCESSIONNAIRE PEUGEOT

Du punch dans vos projets

Bâtir pour l'avenir

frutiger-fribourg.ch

JOSÉ PYTHOUD
Maîtrise fédérale

PEINTURE
PAPIER PEINT
DÉCORATION

Case Postale 39
1754 Avry / Rose

Tél. 079 634 41 75
Fax 026 477 31 68

Techniques de chauffe
Techniques solaires

Brûleurs à mazout et à gaz,
régulations, pompes à chaleur,
solaire thermique et photovoltaïque

1482 Cugy

Olivier Joye

Tél. 026 660 38 31 **079 426 10 52**
Fax 026 660 60 36 www.pannechauffage.ch

F. BOVEY SA
CHAUFFAGE - SANITAIRE - VENTILATION
ENERGIES RENOUVELABLES - ADOUCISSEURS - DOUBLE FLUX

BF
Bovey Frédéric
TEL/FAX 026/401.25.00
MOBILE 079/276.57.80
E-MAIL bovey.chauffage@bluewin.ch
www.bovey-sanitaire-chauffage.ch
Adresse Bureau: les thurlings 51, 1772 Grolley
Adresse Atelier: rte d'Onnens 46, 1740 Neyruz

Restaurant de l'Aigle-Noir
Tél. 026 477 13 98
www.aiglenoirneyruz.ch

CouleursPlus Sàrl
RÉALISATIONS PUBLICITAIRES
Rte du Platy 5A / 1752 Villars-sur-Glâne
www.couleursplus.ch
Nat. 079 436 56 12 • Tel. 026 322 38 89
Fax 026 322 56 89 • E-mail info@couleursplus.ch
• BÂCHES • VITRINES • TEXTILES
• ENSEIGNES • GRAPHISME • VÉHICULES
• SIGNALÉTIQUES • AUTOCOLLANTS • PANNEAUX
DEPUIS 1987 À VOTRE SERVICE

VECTOR communication
www.vector.ch
créateur de solutions
internet • multimédias • marketing mobile

POMPES FUNÈBRES MURITH 1916
Pérolles 27 Fribourg
www.pompesfunebresmurith.ch
En toute confiance
026 322 41 43
Prévoyance obsèques
Chapelle funéraire de Chantemerle

ART-TISONS
TAILLEURS DE PIERRE SA
1728 Rossens
026 / 411 92 22
www.art-tisons.ch
Votre chauffage est ÉLECTRIQUE ?
Chauffer au bois est ÉCOLOGIQUE.
Nous avons la solution ÉCONOMIQUE !

Pour votre commune,
épousez une solution durable !

Le progiciel communal qui assure l'ensemble de la gestion administrative de votre commune.

Les concepteurs du Groupe T2i connaissent vos besoins, ils sont romands comme vous et ça change tout !

Groupe T2i administration publique

www.groupe-t2i.com

ABC Werner Wyss

Vitrerie – Glaserei
RÉPARATION – MIROIR

Tél. 026 424 88 65
Fax 026 424 88 66
Natel 079 217 44 31

Rte des Muëses 1a
1753 Matran
wernerwyss@gmail.com

HB Harmonie Beauté

Esthétique féminin
Soins du visage & du corps
Rue du Marchet 5a
Neyruz - 076 451 27 82
bon cadeau chf. 50.-
Non cumulable, valable sur un soin EOSONIC ou VITA SKIN

Rideaux - Parquets - Décoration
Projets - Revêtements de sols

Route du Centre 6 - Case postale 59 - 1772 Grolley
Tél. 026 / 466 26 65 - Fax 026 / 466 27 62
info@creation-interieur.ch - **www.creation-interieur.ch**

CREATION INTERIEUR
BERNARD GAILLARD

Atelier de Bijouterie artisanale
Caroline Jaccard Krejci
15, Route du Marchet - 1740 Neyruz
077 458 50 80
www.tulipesenjanvier.com
tulipes en janvier
info@tulipesenjanvier.com

CARROSSERIE METTRAUX SA
Rte de Fribourg 13
1740 Neyruz

026 477 30 00
www.carrosseriemettraux.ch

CABINET DE THÉRAPIES NATURELLES
NYMPHÉA

Theres Dobos

Massage thérapeutique
Réflexologie plantaire
Réflexochromie
Drainage lymphatique
Massage assis AMMA
Ortho-Bionomy ®
Fleurs de Bach
Body Detox ®

Technicienne de santé diplômée et reconnue par les caisses maladie
Sur rendez-vous

Ch. des Colombettes 75 - 1740 Neyruz
Tél. 026 477 25 05

La vie Associative de notre commune

Pour notre école – buvez du jus de pomme

Afin de soutenir financièrement les différents camps et activités de l'école Terre-Lune, nous vous proposons à nouveau cette année de boire du jus de pomme !

Il se présente sous la forme de box de 5 litres au prix de CHF 14.00 pièce. Si vous êtes intéressé/e, n'hésitez pas à remplir le coupon ci-après et à le retourner d'ici au 20.12.2016 à la commission scolaire, case postale 106, 1740 Neyruz ou par e-mail à commission.scolaire@neyruz.ch . La date de remise des jus de pomme est fixée au vendredi 10 mars 2017 au complexe communal (voirie et pompiers) où vous pourrez venir chercher votre commande entre 15h00 et 18h00.

Bulletin de commande:

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél. fixe/portable : .....

Je commande ..... box de jus de pomme de 5 l. à CHF 14.00/Total CHF .....

Date : .....

Signature : .....

Club de Pétanque *La Rincette*

Nous invitons la population neyruzienne à participer au

Match aux cartes villageois "individuel"
vendredi 13 janvier 2017

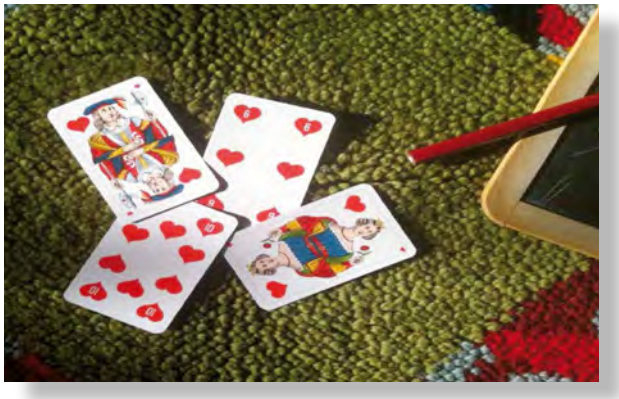

au restaurant de **l'Aigle-Noir Neyruz**

Inscriptions dès 18H30 début du match **19H30**
20.– par personne collation incluse

Organisation de la fête nationale 2017

Depuis 2011, le Club de Pétanque La Rincette organise chaque année avec beaucoup de succès la fête nationale. Moment incontournable et très apprécié par la population neyruzienne qui se déplace toujours massivement grâce à la qualité de l'organisation de cette fête, La Rincette se porte à nouveau candidate pour l'année 2017. Par souci d'équité, le Conseil communal souhaite donner l'opportunité à d'autres sociétés ou groupement de personnes d'organiser cette fête nationale. En cas d'intérêt, le Conseil communal attend un dossier de candidature d'ici à la fin janvier 2017.

D'ores et déjà, nous remercions le Club de Pétanque La Rincette pour leur candidature 2017.

Au revoir Philippe et MERCI !

Après 12 années passées à la tête de la Chanson du Moulin, Philippe Savoy quittera notre chœur à la fin décembre 2016.

Nous lui sommes extrêmement reconnaissants pour tout ce qu'il a apporté à notre chœur. Par ses qualités musicales et humaines, ses compétences de directeur et d'instrumentiste, son sens de la pédagogie, son engagement créatif, son enthousiasme sans faille, sa confiance et son amitié, il a fait grandir notre chœur, il nous a fait découvrir de nouveaux horizons musicaux, nous ouvrant à l'opéra, au chant symphonique et à une multiplicité de configurations musicales. Avec lui, chaque messe préparée avec soin était autant un moment de fête que de recueillement au service de la liturgie. Il l'agrémentait régulièrement avec simplicité des notes de son saxophone.

photographe Julien James Auzan

Avec lui, nous nous sommes rendus à St-Pétersbourg, Paris, Assise, Montecatini et en Croatie ; plus près de chez nous, nous avons chanté à Glaris, au Tessin, en Valais, dans le Jura et ailleurs encore. Avec lui surtout, nous avons voyagé en amitié et en partage.

C'est avec des sentiments mêlés de regret et d'immense gratitude que nous lui dirons au revoir lors des concerts des 9 et 10 décembre 2016 à l'église de Neyruz, associant solistes et orchestre. Nous formulons d'ores et déjà nos meilleurs vœux de réussite et satisfactions pour la suite de sa carrière musicale comme pour sa vie privée.

Bienvenue Clément !

Né en 1986 de parents musiciens, Clément Monney est baigné dans la musique dès son enfance.

A 4 ans, il s'initie à la musique et au fil des ans il découvre, entre autre, le piano classique et l'orgue. En 2005, il intègre le cours de direction chorale amateur sous l'enseignement d'André Ducret et de Jean-Claude Fasel et obtient son diplôme de chef de chœur amateur en 2008 avec distinction et félicitations du jury.

Il chante au chœur d'enfants « Croque-Lune » de Villaz-St-Pierre, à la chorale du CO de Romont, au chœur de Villarimboud, à l'Ensemble vocal Utopie, au Chœur Suisse des Jeunes. Depuis 2009, il est premier ténor et responsable musical de l'Octuor Contretemps de Fribourg.

photographe Luca Carmagnola

De 2005 à 2012, il a dirigé le chœur paroissial de Massonnens et en 2014 le chœur des Chênes pour un spectacle humoristique.

La Chanson du Moulin souhaite une chaleureuse bienvenue à Clément Monney et se réjouit de vivre avec lui de nouvelles aventures.

La Chanson du Moulin de Neyruz

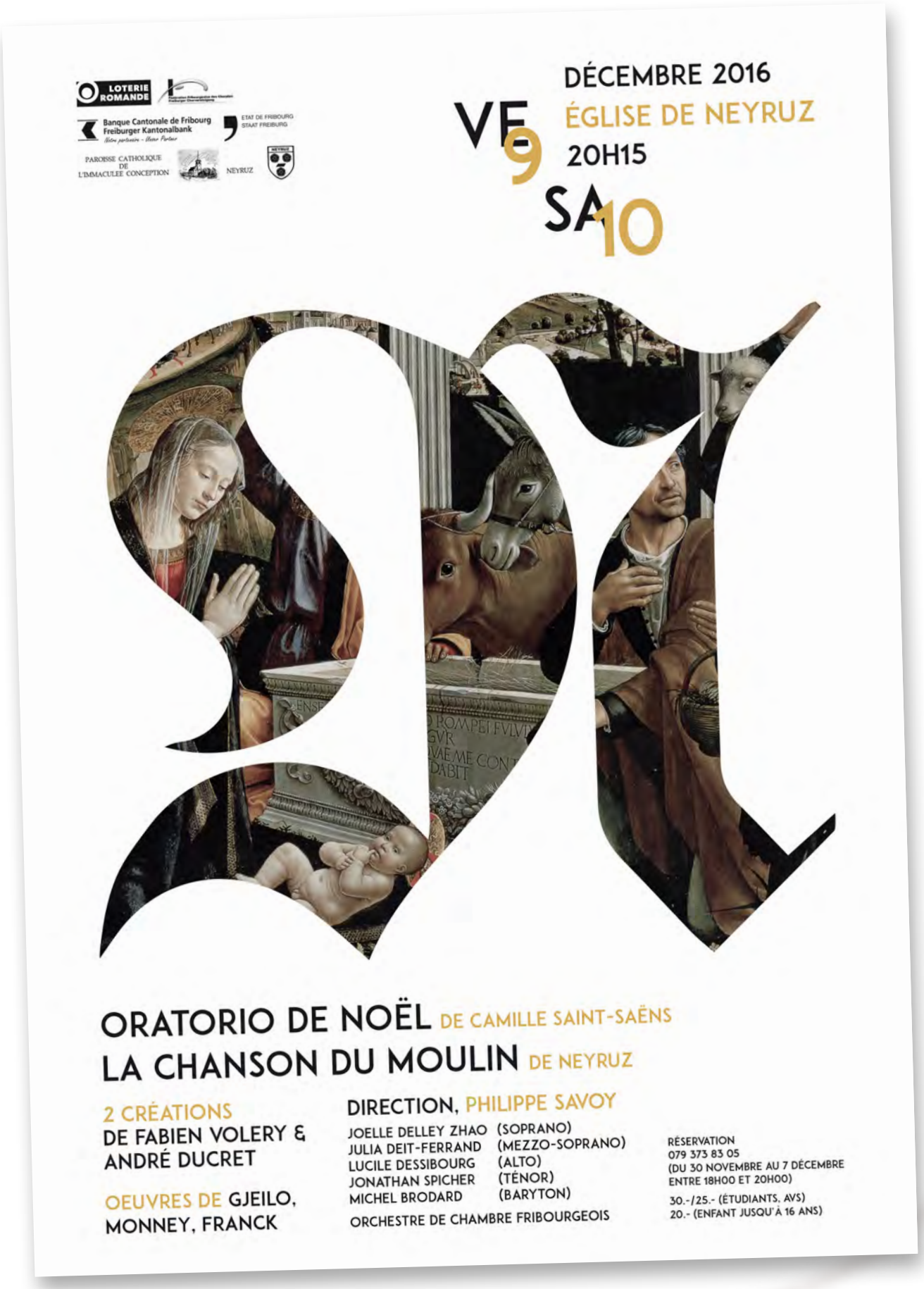
LOTERIE ROMANDE
Banque Cantonale de Fribourg
Freiburger Kantonalbank
ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
PAROISSE CATHOLIQUE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION
NEYRUZ
DÉCEMBRE 2016
VE 9
ÉGLISE DE NEYRUZ
20H15
SA 10
ORATORIO DE NOËL DE CAMILLE SAINT-SAËNS
LA CHANSON DU MOULIN DE NEYRUZ
2 CRÉATIONS
DE FABIEN VOLERY &
ANDRÉ DUCRET
OEUVRES DE GJEILO,
MONNEY, FRANCK
DIRECTION, PHILIPPE SAVOY
JOELLE DELLEY ZHAO (SOPRANO)
JULIA DEIT-FERRAND (MEZZO-SOPRANO)
LUCILE DESSIBOURG (ALTO)
JONATHAN SPICHER (TÉNOR)
MICHEL BRODARD (BARYTON)
ORCHESTRE DE CHAMBRE FRIBOURGEOIS
RÉSERVATION
079 373 83 05
(DU 30 NOVEMBRE AU 7 DÉCEMBRE
ENTRE 18H00 ET 20H00)
30.-/25.- (ÉTUDIANTS, AVS)
20.- (ENFANT JUSQU'À 16 ANS)

RÉSIDENCE ST-MARTIN

Home médicalisé pour personnes âgées

Mercredis après-midi « jeux avec les personnes âgées » pour les enfants de 3H à 8H les 18 janvier 2017, 15 février 2017, 15 mars 2017, 5 avril 2017, 10 mai 2017 et 7 juin 2017

organisés par la Ludothèque Schtroumpf de Neyruz et environs et l'EMS la Résidence Saint-Martin de Cottens

Au programme :
14h00-14h45 accueil des enfants et visite de la Résidence par les animateurs
14h45-15h00 accueil des personnes âgées par les enfants, l'animation et les ludothécaires
15h00-15h30 goûter convivial avec les résidents et les enfants
15h30-16h45 jeux avec les personnes âgées
17h00 fin de l'animation

Inscriptions au plus tard 2 semaines à l'avance auprès de la ludothèque de Neyruz (ludo.neyruz@bluewin.ch, 026 477 30 73). Un minimum de 3 enfants est indispensable à la réalisation de l'activité.

En espérant vous accueillir nombreux lors de ces après-midis de partage, nous restons à votre disposition pour toute information supplémentaire (026 477 61 21).

****

Bienvenue à la

Ludothèque Schtroumpf DE NEYRUZ ET ENVIRONS 30 ans 2016

Venez emprunter des jeux et jouets au rez-de-chaussée du complexe communal (Rte d'Onnens 5) à Neyruz le mercredi de 15h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 11h00.
Durant les vacances scolaires, ouverture uniquement le samedi et vacances de Noël/Nouvel An fermé !
ludo-neyruz.ch / ludo.neyruz@bluewin.ch

LE VOLET ALU
tout un art

STORES
SNG
www.sngstores.ch

LE VOLET ALU
jeunesse éternelle

STORES TOILE
à toute épreuve

VOLETS
CRC
www.crcvolets.ch

la manière douce
MOUSTIQUAIRES

FRICOPY
La qualité qui fait le succès.
TOSHIBA
Leading Innovation

Une banque pour tous.

Banque Cantonale
de Fribourg

simplement ouvert

LA NOUVELLE
HYBRID C-HR

BIENTÔT CHEZ NOUS

GARAGE
NEYRUZ LIMAT

TOYOTA

ALWAYS A
BETTER WAY

www.garage-limat.ch

026 477 90 90

info@garage-limat.ch